

UN LIBRARY

APR 15 1991

UN/SA COLLECTION



NATIONS UNIES

# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE

**2425<sup>e</sup>** SÉANCE : 28 MARS 1983

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2425) .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Lettre, en date du 22 mars 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Ministre des relations extérieures du Nicaragua (S/15651) .....	1

2425

UN/PA COLLECTION  
1987-1988  
UN LIBRARY

#### NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/ . . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1985, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 2425<sup>e</sup> SÉANCE

Tenue à New York le lundi 28 mars 1983, à 15 h 30.

*Président* : Sir John THOMSON  
(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyana, Jordanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre, Zimbabwe.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2425)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 22 mars 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Ministre des relations extérieures du Nicaragua (S/15651).

*La séance est ouverte à 16 h 25.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettre, en date du 22 mars 1983, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Ministre des relations extérieures du Nicaragua (S/15651)**

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément aux décisions prises aux séances précédentes consacrées à cette question [2420<sup>e</sup> à 2424<sup>e</sup> séance], j'invite le représentant du Honduras à prendre place à la table du Conseil de sécurité. J'invite les représentants de l'Algérie, de l'Argentine, de la Barbade, de la Belgique, de la Bolivie, du Brésil, de la Bulgarie, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, d'El Salvador, de l'Equateur, de l'Espagne, de la Grenade, de l'Inde, de l'Italie, de la Jamahiriya arabe libyenne, de Maurice, du Mexique, de la Mongolie, du Panama, du Pérou, des Philippines, de la République arabe syrienne, de la République démocratique allemande, de la République dominicaine, de la République fédérale d'Allemagne, de la République islamique d'Iran, de la République-Unie de Tanzanie, du Venezuela, du Viet Nam, du Yémen démocratique et de la Yougoslavie à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

*Sur l'invitation du Président, M. Ortez Colindres (Honduras) prend place à la table du Conseil; M. Abada (Algérie), M. Muñiz (Argentine), M. Moseley (Barbade), Mlle Dever (Belgique), M. Salazar Paredes (Bolivie), M. Bueno (Brésil),*

*M. Tsvetkov (Bulgarie), M. Sanz de Santamaria (Colombie), M. Zumbado Jiménez (Costa Rica), M. Roa Kourt (Cuba), M. Chávez-Mena (El Salvador), M. Albornoz (Equateur), M. de Piniés (Espagne), M. Taylor (Grenade), M. Purushottam (Inde), M. La Rocca (Italie), M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne), M. Maudave (Maurice), M. Muñoz Ledo (Mexique), M. Narkhuu (Mongolie), M. Ozores Typaldos (Panama), M. Pastor de la Torre (Pérou), M. Arcilla (Philippines), M. El-Fattal (République arabe syrienne), M. Ott (République démocratique allemande), M. Knipping Victoria (République dominicaine), M. van Well (République fédérale d'Allemagne), M. Serajzadeh (République islamique d'Iran), M. Rupia (République-Unie de Tanzanie), Mme Coronel de Rodríguez (Venezuela), M. Hoang Bich Son (Viet Nam), M. Al-Alfi (Yémen démocratique) et M. Silović (Yougoslavie) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.*

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de Chypre, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à prendre part au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

*Sur l'invitation du Président, M. Moushoutas (Chypre), M. Rácz (Hongrie) et M. Suja (Tchécoslovaquie) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.*

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le premier orateur est le Ministre des affaires étrangères d'El Salvador, M. Fidel Chávez-Mena. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

4. CHÁVEZ-MENA (El Salvador) [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie les membres du Conseil de sécurité de m'avoir permis de prendre la parole devant lui à l'occasion de l'examen de la question dont il est saisi.

5. Respectueux comme il l'a toujours été du principe de la non-intervention, mon pays n'a jamais, ni dans le passé ni dans le présent, adopté de mesures d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats. Et si c'est là une ligne de conduite au niveau mondial, il en est de même au niveau régional où la géographie, l'histoire et

la culture nous unissent par des liens fraternels indissolubles, comme l'ont rêvé les défenseurs d'une indépendance qu'ils ont obtenue le même jour en combattant contre le même colonisateur. C'est pourquoi une grande partie de ce que je vais dire nous fait tellement de peine.

6. Il n'échappe à personne qu'en ce moment même deux courants idéologiques luttent, en Amérique centrale, pour s'implanter. Il s'agit de deux courants qui s'expriment par des comportements antagonistes, deux attitudes qui, si elles continuent dans cette direction, ne pourront éliminer ni même réduire les tensions. On peut les percevoir comme l'eau et l'huile, comme le loup et l'agneau.

7. La récente introduction d'intérêts politiques étrangers en Amérique centrale, provenant d'affrontements à grande échelle, fait que les pays de la région tendent à perpétuer ses problèmes et à faire le jeu, apparemment sans s'en apercevoir, des marchands de guerre.

8. Etant donné que nous n'avons pas réussi à formuler des idées qui conduisent à l'harmonie fondée sur la confiance, la coopération, l'origine commune, la géographie commune et le destin commun, les hommes de bonne volonté doivent s'engager avec passion dans la recherche de la paix, alors que d'autres hommes de bonne volonté doivent se joindre à nos efforts. La présence de ces deux éléments est indispensable, car si, d'un côté, on trouve la bonne volonté et que, de l'autre, on essaie de faire échouer toute tentative, il est certain que cela aboutira à une situation qui ne différera en rien de celle décrite précédemment : l'eau et l'huile, le loup et l'agneau.

9. C'est un fait universellement connu qu'il existe une situation de conflit généralisé en Amérique centrale. Cette situation crée des tensions nouvelles et en favorise aussi d'autres dont l'origine remonte à un passé plus éloigné. Cette situation rend extrêmement difficile, voire impossible, toute viabilité et stabilité de projet politique, quel que soit le signe sous lequel il se place.

10. Dans ce sens, je réaffirme que l'existence de divers projets politiques, conçus pour répondre aux conditions provoquées par le sous-développement dans les domaines social, politique et économique, produit des tensions et des conflits lorsque l'un d'eux essaie de s'imposer aux autres, alimentant cette vaine croyance qu'ils s'agit de conceptions exclusives.

11. Il est évident que la situation en Amérique centrale n'est pas étrangère aux grands désordres du système monétaire international, au taux de chômage élevé, au protectionnisme excessif et, enfin, à toute cette longue série de symptômes et de signes négatifs que connaît la sous-région de l'Amérique centrale, laquelle se trouve au sommet même de sa propre crise sociale et politique.

12. Le monde est témoin de ce qu'El Salvador, pays qui appartient à une région de conflit comme l'est l'Amérique centrale, a agi, dans ses relations internationales, avec le plus grand respect du principe de la non-intervention et

du principe de l'autodétermination, en bref, avec la plus grande prudence.

13. Cette prudence n'a pas été récompensée, compte tenu de l'accumulation d'éléments de preuve et d'autres éléments qui montrent que le Gouvernement nicaraguayen a constitué l'un des principaux facteurs d'instabilité en Amérique centrale.

14. El Salvador n'est jamais intervenu dans les affaires intérieures des autres pays d'Amérique centrale et n'est jamais non plus intervenu dans les affaires intérieures du Nicaragua. Par conséquent, cela nous donne l'autorité morale d'exiger une conduite semblable de la part des autres pays d'Amérique centrale.

15. En fait, El Salvador a été victime, entre autres actes belliqueux et hostiles, d'un transfert d'armes continu qui a eu pour dernier maillon de la chaîne la République voisine du Nicaragua, qui agit sous l'égide d'une solidarité internationale mal comprise et qui ne pratique ni ne respecte le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures des Etats d'Amérique centrale. Ce principe comprend, comme nous le savons tous, non seulement les relations individuelles d'un Etat avec un autre, mais aussi les relations de plusieurs Etats avec un autre et même avec les différentes organisations internationales.

16. Il n'échappera à personne que les groupes armés qui opèrent en El Salvador ont leur quartier général au Nicaragua, d'où émanent les décisions et où se canalise un appui logistique, sans lesquels ils seraient incapables de persister dans leur lutte et auraient été incorporés au processus démocratique.

17. Heureusement, pour des peuples vaillants et tenaces comme ceux de l'Amérique centrale, et notamment pour le peuple salvadorien, ni la collusion de pays ni celle de courants internationaux ne peuvent faire plier leur volonté de fer, car ils n'aspirent qu'à la paix, mais la paix obtenue et acquise par la voie démocratique, non pas par la fragilité d'un gouvernement qui veut s'imposer sans l'adhésion et l'appui du peuple lui-même.

18. Si le principe de la non-intervention est la règle cardinale du droit international, il est renforcé encore par le postulat des relations amicales et de la coopération entre les Etats, mis au point par les Nations Unies. Nous jugeons utile, à cet égard, de rappeler la résolution 2131 (XX) de l'Assemblée générale, intitulée "Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté", car nous pensons que ce texte revêt une importance particulière dans les circonstances actuelles pour l'Amérique centrale. Il est dit fort justement dans le dispositif de cette résolution :

"Aucun Etat n'a le droit d'intervenir, directement ou indirectement, pour quelque raison que ce soit, dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre Etat. En conséquence, non seulement l'intervention armée, mais aussi toute autre forme d'ingérence ou toute menace,

dirigées contre la personnalité d'un Etat ou contre ses éléments politiques, économiques et culturels, sont condamnées.

“... Tous les Etats doivent aussi s'abstenir d'organiser, d'aider, de fomenter, de financer, d'encourager ou de tolérer des activités armées subversives ou terroristes destinées à changer par la violence le régime d'un autre Etat ainsi que d'intervenir dans les luttes intestines d'un autre Etat.

“... ”

“Le respect rigoureux de ces obligations est une condition essentielle pour assurer la coexistence pacifique des nations, puisque la pratique de l'intervention, sous quelque forme que ce soit, non seulement constitue une violation de l'esprit et de la lettre de la Charte des Nations Unies, mais encore tend à créer des situations qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales.

“Tout Etat a le droit inaliénable de choisir son système politique, économique, social et culturel sans aucune forme d'ingérence de la part de n'importe quel autre Etat.

“Tout Etat doit respecter le droit des peuples et des nations à l'autodétermination et à l'indépendance et ce droit sera exercé librement en dehors de toute pression extérieure et dans le respect absolu des droits humains et des libertés fondamentales.”

Ces notions sont si claires qu'il n'est pas nécessaire de les assortir de nouveaux commentaires, mais si nous avons cité les paragraphes de la résolution dans leur totalité, c'est pour bien faire comprendre la problématique de l'Amérique centrale et la situation que connaissent les pays de la région.

19. Il n'échappera à aucun observateur international que la situation en Amérique centrale ne présente pas de perspectives sérieuses, non pas même d'amélioration raisonnable, mais ne serait-ce que de simple stabilité. Tout semble indiquer que l'Amérique centrale se transforme rapidement en une zone de graves tensions qui pourraient facilement dégénérer en vastes affrontements. En effet, profitant de l'instabilité et de structures économiques et sociales injustes, les intérêts étrangers cultivent et orientent l'action de groupes idéologiques alliés, particulièrement en faveur de leurs positions politiques belliqueuses.

20. Dans ce contexte, il est logique de supposer que l'appétit expansionniste d'une puissance extrarégionale considère l'Amérique centrale et le bassin des Caraïbes comme zone d'“expansion vitale” et comme tête de pont en Amérique. Les objectifs hégémoniques et expansionnistes de cette puissance sont favorisés par deux de ses principaux alliés qui lui sont idéologiquement fidèles : Cuba et le Gouvernement du Nicaragua. Cela accentue notablement la présence sur le sol de l'Amérique centrale des différentes formes de lutte que prend ce qu'on appelle l'affrontement Est-Ouest. Cela vise à régionaliser ou à inter-

nationaliser le conflit et à en faire dépendre le règlement, hélas, de décisions de gouvernements ou de groupes étrangers à la vie de nos pays.

21. El Salvador, quand il le jugera opportun, fera valoir le droit que la Charte même des Nations Unies reconnaît à la compétence régionale, le système interaméricain devant, par logique politique, avoir juridiction préférentielle dans les conflits entre Etats de la région. Notre pays n'a pas jugé prudent de recourir dès maintenant à cet expédient, afin de maintenir un peu de calme dans une région turbulente, évitant ainsi de jeter de l'huile sur le feu par des manœuvres diplomatiques, dans l'espoir, peut-être vain, que le temps fera comprendre aux dirigeants du Nicaragua que chaque pays doit résoudre ses propres problèmes selon le schéma politique choisi volontairement par chaque peuple. Etre tolérant envers un système étranger est un signe de sagesse, mais la sagesse n'est pas dans l'exportation clandestine d'armements, dans l'appui logistique, dans des sanctuaires d'entraînement militaire. On ne saurait dans ce domaine avoir des normes différentes pour les uns et pour les autres, avoir un double système de valeurs. Le principe de non-intervention est un, sans exception ni fausse interprétation. Si nous n'acceptons pas un tel engagement, non seulement par conviction mais aussi par sagesse, il n'y aura pas de paix en Amérique centrale.

22. Nous avons déclaré que nous ne voulions pas que l'Amérique centrale soit l'objet d'un différend dans le conflit entre les superpuissances marqué par leur dessein d'acquérir de nouvelles zones d'influence dans le cadre de leurs hégémonies respectives. Nous ne voulons pas que ce processus s'achemine vers le déchirement et la souffrance parce qu'on voudrait, ce qui est incompréhensible, implanter un modèle politique qui ne répond pas aux aspirations ni aux traditions de ces peuples éminemment catholiques, en s'inspirant de valeurs qui reflètent d'autres réalités culturelles.

23. Comment ce processus, qui a des caractéristiques de dépendance relevant de l'étranger, ne causerait-il pas de profonds malaises sociaux, comme celui que nous observons aujourd'hui au Nicaragua, notre voisin ? Si tel est le cas quand cela se passe à l'intérieur d'un pays, les tensions internationales s'accroissent quand on planifie l'exportation, par la parole et dans les faits, par la propagande et la subversion, d'un modèle qui fomenté la lutte des classes et amplifie les inégalités sociales et économiques, lesquelles sont la cause des malaises politiques que connaît l'Amérique centrale mais ne sont pas étrangères à d'autres régions de la planète.

24. Il est évident que ni une révolution inhumaine et violente s'inspirant d'une mentalité nihiliste, qui essaie de briser les infrastructures nationales et provoque le chômage et la misère, ni le maintien d'un *statu quo* injuste ne peuvent être la solution véritable en Amérique centrale. Nous rejetons donc fermement ce que veut nous imposer par des méthodes violentes un système qui, sur le plan politique, est l'ennemi du pluralisme idéologique. Un tel rejet correspond au ferme désir de l'immense majorité du peuple d'Amérique centrale, qui a horreur de la transposi-

tion, par la force, de modèles étrangers et dépendants. C'est précisément en raison de ce rejet que le recours électoral est fondamental dans le règlement politique et ouvre largement la porte à la participation massive et démocratique des peuples d'Amérique centrale. On n'a pas encore à ce jour, dans le domaine des sciences politiques, inventé de meilleure méthode pour consulter la volonté nationale — tout cela dans l'hypothèse des garanties électorales nécessaires.

25. Nous tenons à déclarer également qu'un verbiage de non-alignement sans pluralisme idéologique à l'intérieur sonne creux dans la pratique quand il s'agit des libertés des citoyens et ne devient qu'un élément supplémentaire de propagande totalitaire et antidémocratique.

26. Il ne faut pas confondre le plein exercice de la souveraineté territoriale avec des attitudes qui provoquent des situations de conflit en encourageant la méfiance. Je veux parler de l'acquisition d'arsenaux hors de proportion avec les nécessités de la sécurité nationale, de l'équilibre régional et de ses possibilités économiques réelles. L'accumulation effrénée d'armements ne représente-t-elle pas une provocation contre les voisins, surtout quand on fait de l'exportation vers les Etats voisins de nouveaux systèmes sociaux sa politique nationale? N'est-ce pas là une invitation à la course aux armements? N'est-ce pas un élément qui contribue à la tension régionale? N'est-ce pas un facteur de déstabilisation de la paix dans la région dans une situation déjà troublée?

27. La réponse affirmative ne se fait pas attendre. Le moment arrive, dans cette comédie qui, en vérité, est plutôt une tragédie, étant donné la mort et la désolation qu'elle cause, où les masques vont tomber et où ceux qui se posent aujourd'hui en victimes sur la scène internationale vont se révéler être les bourreaux.

28. Notre plus haute aspiration, en tant que peuple d'Amérique centrale confronté à une situation difficile et en défi ouvert à l'injustice des balles et à la déraison des attentats, notre plus grand désir, c'est la paix dans la région. Nous ne voulons pas que les tensions augmentent et, à cette fin, nous devons exercer les plus grands efforts, les efforts les plus honnêtes et les plus sincères, pour établir la stabilité politique et pour parvenir au développement économique et à la paix sociale dans la région.

29. Notre attitude à ce sujet n'est pas nouvelle. Elle répond, au contraire, à toute une tradition, à toute une ligne de conduite dont la pierre angulaire est la paix. A la réunion des ministres des relations extérieures tenue à San José, au Costa Rica, le 15 mars 1980, à laquelle ont participé les cinq républiques d'Amérique centrale, nous avons exposé les plus hautes aspirations de l'Amérique centrale à la paix, au respect mutuel, à la coexistence pacifique, au droit à l'autodétermination et, particulièrement, à la nécessité d'observer de façon absolue et indiscutable les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, nécessité vitale pour la paix et la sécurité dans la région. Cela, nous l'avons répété à la réunion des ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale tenue à Tegucigalpa le 15 août 1981.

30. Tant que la coexistence pacifique ne prédominera pas, tant que les principes de l'autodétermination des peuples et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats ne seront pas respectés, tant que de mesquins intérêts étrangers influenceront la conduite d'un pays quelconque dans la région, le développement, la justice et la paix ne resteront que de simples idéaux impossibles à atteindre.

31. C'est pourquoi je n'hésite pas à offrir toute ma bonne volonté pour obtenir cette paix, facteur de départ indispensable pour obtenir aussi les autres valeurs.

32. Il est donc indispensable que nous, pays d'Amérique centrale, adoptions une politique commune tendant à limiter les armements et les effectifs militaires, que nous mettions complètement fin au trafic des armes, que nous n'acceptons pas les provocations et que nous ne harce lions pas gratuitement les pays voisins, car nous avons tous le droit de nous organiser aux niveaux social, économique et politique, de la manière dont nos peuples auront librement décidé en exerçant leur volonté souveraine.

33. Il importe donc que tous les gouvernements des pays d'Amérique centrale, représentant tous nos peuples, s'attellent d'urgence à la recherche de cette solution viable et appropriée. La première chose à faire dans cette voie est de nous asseoir face à face, sans exclusions et sans excuses, et de commencer à discuter, à parler, analyser. Entre-temps, il faut que les canons et les fusils se taisent, et que les ressources limitées dont nous disposons ne disparaissent plus dans le gouffre d'un armement inutile et orgueilleux.

34. El Salvador tient à réaffirmer sa vocation démocratique et pacifiste. Sans rancœur, sans esprit de revanche, nous invitons publiquement tous les pays d'Amérique centrale, qui sont nos frères, y compris le Nicaragua, à se réunir pour discuter de manière logique et civilisée du meilleur moyen de mettre fin aux tensions dans la région.

35. C'est ainsi que, partant du principe de la non-intervention ainsi que du concept et de l'évidence de la nation d'Amérique centrale, il est indispensable que nous, pays d'Amérique centrale, réglions seuls les problèmes de la région. Par conséquent, personne, absolument personne, à aucun titre et sous aucun prétexte, ne devra s'immiscer dans les problèmes régionaux de l'Amérique centrale, qui relèvent essentiellement et fondamentalement de la compétence des peuples de cette région. Pour cette raison, nous rejetons toutes recettes et formules en provenance d'une région étrangère à l'Amérique centrale, quelle que soit l'intention avec laquelle elles sont proposées, car nous avons conscience de la grande responsabilité historique qui nous incombe et pouvons faire preuve de la maturité politique nécessaire pour envisager, par un dialogue régional — et je répète, sans aucune exclusion — la recherche de la paix et de la stabilité politique, sociale et économique dans la région.

36. Les pays d'Amérique centrale doivent venir à cette réunion en toute bonne foi, en étant honnêtement désireux de régler les problèmes découlant de la tension et en

abandonnant toute attitude agressive ou d'ingérence à l'égard des autres Etats. Cette réunion des gouvernements des pays d'Amérique centrale, que nous avons proposée conjointement avec la République du Honduras et le Costa Rica, devrait porter, à notre avis, sur la discussion et l'analyse des questions suivantes : premièrement, limitation de la course aux armements; deuxièmement, institution de contrôles en vue d'éliminer le trafic des armes dans la région de l'Amérique centrale; troisièmement, renforcement des relations commerciales et économiques entre les pays de la région; quatrièmement, renforcement des institutions démocratiques, pluralistes et à participation dans la région de l'Amérique centrale.

37. Nous nourrissons l'espoir que la communauté internationale accueillera favorablement et reprendra cette initiative de paix que je lance ici avec les meilleures intentions du monde.

38. Je lance mon appel en faveur de l'instauration de la démocratie et du plein respect des droits de l'homme, pour la suprématie de la justice sociale, pour la tolérance et la fraternité entre tous les peuples d'Amérique centrale, ainsi que pour la paix — pour la paix dont les victoires sont plus difficiles et, partant, beaucoup plus souhaitables que les victoires de la guerre.

39. M. NATORF (Pologne) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, vous présenter les félicitations de ma délégation à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Votre compétence et votre expérience diplomatique nous donnent l'assurance que les travaux du Conseil seront dirigés de manière admirable pendant le mois en cours. Nous en avons d'ailleurs déjà la preuve. C'est également avec satisfaction que je saisis cette occasion pour adresser nos félicitations à votre prédécesseur, M. Oleg Troyanovsky, de l'Union soviétique, pour l'habileté, l'objectivité et le charme personnel avec lesquels il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

40. Le Conseil continue d'examiner la grave question de l'accroissement des tensions en Amérique centrale provoqué par une ingérence ouverte dans les affaires intérieures du Nicaragua. Cette ingérence menace manifestement la paix et la stabilité dans la région et, par conséquent, dans le monde entier. C'est pourquoi le Conseil, dans son ensemble, ne doit pas rester indifférent à cet état de choses.

41. Ma délégation a écouté avec une attention et un intérêt particuliers les déclarations faites au Conseil par M. Victor Hugo Tinoco, vice-ministre des relations extérieures du Nicaragua, dont celle de ce matin [2424<sup>e</sup> séance]. Il a décrit en détail la situation existant à l'intérieur et aux alentours de son pays. Il ne fait aucun doute que le Gouvernement nicaraguayen était pleinement fondé à demander que le Conseil se réunisse d'urgence.

42. Tant la teneur des déclarations de M. Tinoco que les faits largement diffusés par les moyens d'information prouvent que le Gouvernement et le peuple nicaraguayens font face à une nouvelle escalade agressive de mesures visant à déstabiliser la vie et l'économie de ce pays. Cette

sinistre escalade se traduit par des activités subversives et terroristes répétées, une propagande extérieure hostile, des actes d'intimidation de la part du Gouvernement des Etats-Unis et, plus récemment, l'infiltration massive, à partir du territoire du Honduras, de mercenaires formés à l'étranger. Aujourd'hui, le *New York Times* révèle des faits nouveaux quant à la réelle participation du Honduras au plan d'ensemble établi à l'encontre du Nicaragua. Une véritable armée de forces paramilitaires a été recrutée à l'étranger parmi les anciens gardes de Somoza, et est maintenant employée pour lancer des incursions visant à saboter des objectifs agricoles, industriels et autres au Nicaragua. Le simple bon sens nous montre bien que ces activités et les groupes qui les mènent ne peuvent exister que dans la mesure où ils sont financés et appuyés par des forces extérieures qui ont intérêt à renverser le Gouvernement nicaraguayen légitime.

43. L'escalade agressive d'actes hostiles contre le Nicaragua se produit à un moment où le Gouvernement de reconstruction nationale de ce pays s'efforce de le débarrasser de son héritage de sous-développement économique, de pauvreté, d'analphabétisme, de chômage, d'injustice sociale et de destruction. Il est ironique que d'anciens amis et protecteurs de la tyrannie somoziste soutiennent maintenant les anciens partisans de Somoza en se rangeant sous la bannière de nobles slogans visant à encourager la démocratie, la liberté et les droits de l'homme. Il me semble qu'il devrait y avoir des limites à tout, même à l'hypocrisie.

44. Une campagne de propagande à grande échelle contre le Nicaragua ne cesse de s'amplifier et se reflète dans de nombreuses déclarations de haut niveau prononcées par un certain nombre de personnalités américaines. Cela prouve qu'il y a une tension manifeste dans les relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua qui se répercute sur la sécurité de l'Amérique centrale. Et ce n'est certes pas le petit Nicaragua qui fait peser une menace sur la sécurité des Etats-Unis.

45. Je ne peux que faire une observation amère à ce stade. Au lieu de répondre aux faits et aux preuves témoignant d'une agression contre le Nicaragua, la représentante des Etats-Unis, dans ses deux déclarations [2420<sup>e</sup> et 2423<sup>e</sup> séances], s'est livrée à des accusations, marquées par la propagande et la rhétorique, à l'égard de la politique intérieure du Nicaragua. Nous interprétons cela comme une ingérence manifeste dans les affaires intérieures de ce pays, chose d'ailleurs qui ne nous surprend pas. Elle a fait certaines références à la prétendue prolifération de certains "droits étranges" dans le monde d'aujourd'hui. En effet, nous sommes très souvent témoins des efforts déployés par le Gouvernement des Etats-Unis pour s'arroger lui-même un droit étrange, à savoir celui d'être le juge moral suprême de la conduite de tous les gouvernements, de tous les systèmes et de tous les pays. Les faits d'un passé encore très récent, qui sont bien connus du monde entier, ne donnent pas aux Etats-Unis l'autorité morale de faire la leçon aux autres. Ces affirmations, dans lesquelles on mélange unilatéralement des impératifs moraux douteux et la diplomatie, ne peuvent, selon nous, que contribuer à l'aggravation du climat international et des relations internationales.

46. En écoutant la déclaration de la représentante des Etats-Unis, nous avons l'impression qu'elle entendait essentiellement prouver deux choses : premièrement, que le système et le Gouvernement nicaraguayens sont un système et un gouvernement faibles, rongés par des maladies internes et incapables d'assurer le développement de la nation, et en fait, que le pays est sur le point de s'effondrer; et deuxièmement, que le Nicaragua est un pays qui fait peser un grave danger sur la sécurité de toute la région de l'Amérique centrale et qui pourrait déstabiliser toutes les nations de cette région. La simple logique montre que ces deux affirmations sont incompatibles, voire contradictoires. La première exclut la deuxième, et vice versa. Par conséquent, l'une au moins de ces affirmations est fausse. Et en ce qui nous concerne, nous sommes persuadés qu'elles sont fausses toutes les deux.

47. Mon pays, bien que très éloigné de l'Amérique centrale, ne saurait rester indifférent devant les menaces à la paix et à la sécurité internationales, où qu'elles se produisent. Dans la déclaration politique des Etats parties au Traité de Varsovie, en date du 5 janvier 1983, la Pologne s'est jointe à l'appel lancé pour qu'il soit mis fin "à la politique de menaces et de provocations constantes dirigée contre Cuba et le Nicaragua, ainsi qu'à toutes les tentatives d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de ces pays." [Voir S/15556, annexe, sect. IV.] Cela reflète également notre politique d'amitié et de coopération avec le gouvernement de la révolution sandiniste pacifique au Nicaragua. Nous nous sommes félicités de l'appel lancé au Gouvernement des Etats-Unis "pour qu'il adopte une attitude constructive en faveur de la paix et du dialogue avec le Nicaragua, ainsi qu'en vue de contribuer à un règlement politique négocié des problèmes de la région" [voir S/15628, annexe, par. 28], comme cela est dit dans le communiqué final de la Réunion ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination des pays non alignés, qui a eu lieu à Managua du 10 au 14 janvier 1983. Cela répond pleinement à l'appel lancé mercredi dernier par M. Tinoco aux Etats-Unis [2420<sup>e</sup> séance] pour qu'ils mettent fin à leur attitude agressive à l'égard du Nicaragua et réexaminent toutes les initiatives de paix.

48. Ma délégation prend note avec satisfaction du fait que le Gouvernement nicaraguayen entérine l'initiative de paix présentée par le Mexique et le Venezuela, par laquelle les Présidents de ces pays ont exprimé leur volonté de promouvoir un dialogue entre le Nicaragua et le Honduras pouvant faciliter l'entente réciproque. Nous notons également que les pays non alignés ont demandé au Honduras de répondre à ce geste.

49. La question dont nous sommes saisis doit être examinée avec tout le sérieux qu'elle mérite. L'indépendance et l'intégrité territoriale du Nicaragua doivent être protégées efficacement par l'Organisation. Ce pays d'Amérique centrale, ainsi que d'autres pays de la région, doit pouvoir jouir pleinement de son droit souverain de choisir son propre système politique sans ingérence extérieure, conformément aux documents pertinents de l'Organisation des Nations Unies. Le Conseil ne peut rester indifférent à l'appel du Nicaragua pour qu'il contribue à

l'élaboration d'une politique en Amérique centrale propre à favoriser des solutions pacifiques et négociées. Les menaces et les actes d'agression contre le Nicaragua doivent être dénoncés. Il faut examiner soigneusement les initiatives de paix présentées par le Nicaragua et les pays non alignés. Il y a de nombreux mécanismes pour le règlement pacifique des différends, que les Etats intéressés peuvent choisir librement. Si le Conseil agit dans ce sens, il s'acquittera efficacement de la responsabilité primordiale que lui confère la Charte.

50. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Algérie, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

51. M. ABADA (Algérie) : Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de prendre part à ce débat. Je voudrais tout d'abord vous exprimer les félicitations de la délégation algérienne pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous sommes convaincus que votre expérience et votre large connaissance des affaires internationales constituent une garantie de la qualité de votre apport à l'action du Conseil. Nos félicitations vont également à votre prédécesseur, M. Troyanovsky, qui s'est acquitté, avec la compétence que chacun lui connaît, de cette même charge au cours du mois de février.

52. Il y a une année, presque jour pour jour, le Conseil de sécurité, à l'appel du Nicaragua, a dû débattre de la situation grave qui touchait l'ensemble de la région de l'Amérique centrale et plus particulièrement le Nicaragua, dont la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et le choix même de son propre système politique, économique et social menaçaient d'être remis en cause. Un grand nombre de pays, notamment parmi les pays non alignés, avaient alors exprimé leur grande préoccupation devant les dangers que suscitait une telle situation pour le Nicaragua lui-même et pour toute la région. Comme beaucoup d'autres délégations, la délégation algérienne avait formulé avec insistance le souhait de voir le Conseil, saisi à juste titre pour prévenir l'irréparable, user de son autorité et assumer ses responsabilités en vue de la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

53. Cette préoccupation et cette conscience des dangers manifestées par un large courant et confortées au sein même du Conseil par une majorité significative ont été malheureusement mises en échec. Le débat d'aujourd'hui traduit cet échec et témoigne, en réalité, de l'aggravation de la situation, car la persistance des mêmes faits conflictuels signifie que les peuples concernés continuent d'être détournés de leur tâche, légitime et primordiale, de reconstruction et de développement pour être opposés les uns aux autres au profit d'intérêts qui leur sont extérieurs.

54. La question qui est soumise au Conseil s'inscrit dans le contexte de la crise qui agite beaucoup de pays de la région de l'Amérique centrale et révèle pour nous le long combat des peuples de la région pour assumer pleinement leur destin dans la dignité, la liberté, l'indépendance, et ce sans ingérence extérieure.

55. Dans ce chemin difficile, le Nicaragua constitue un exemple remarquable des capacités d'un peuple à renverser le cours tragique de son histoire, reconquérir sa liberté confisquée, affirmer contre les droits régaliens d'une oligarchie les droits du peuple et s'engager dans le vrai combat que nous cherchons tous à livrer contre la pauvreté et l'inégalité. Loin d'être un danger pour quiconque, la révolution sandiniste a été perçue dans sa véritable signification : la réhabilitation ultime des peuples par le triomphe de la liberté et de la justice sur l'oppression et la répression.

56. C'est cette exemplarité qui a valu à la révolution sandiniste une profonde sympathie et un large appui à travers le monde et qui a trouvé, au sein même de l'Organisation des Nations Unies, son expression la plus significative lorsque, il y a quelques mois à peine, une majorité qualifiée d'Etats Membres a désigné le Nicaragua pour siéger au Conseil de sécurité. Par-delà l'expression naturelle de leur solidarité à l'égard du Nicaragua, beaucoup d'Etats Membres entendaient témoigner de toute leur appréciation devant la maturité de la révolution sandiniste et de l'esprit responsable de ses dirigeants.

57. Le Mouvement des pays non alignés, pour sa part, fut heureux, dès la victoire des forces démocratiques, d'accueillir le Nicaragua dans ses rangs, conscient de l'apport de qualité que cela signifiait. Et c'est précisément à Managua que le Mouvement des pays non alignés a tenu à réunir en session extraordinaire son Bureau de coordination au mois de janvier dernier pour examiner les problèmes de l'Amérique latine et exprimer la solidarité du Mouvement avec la lutte des peuples de ce continent. Au cours de cette réunion, comme lors de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à New Delhi il y a à peine deux semaines, du 7 au 12 mars, les pays non alignés ont clairement manifesté leur préoccupation devant les menaces qui pèsent sur le Nicaragua. Le Bureau de coordination du Mouvement a été ainsi chargé — et je cite le communiqué final de Managua — "de continuer à suivre de très près les événements dans cette sous-région, notamment les actes d'agression contre le Nicaragua, et de prendre, si nécessaire, les mesures dictées par la situation." [Voir S/15628, annexe, par. 41.]

58. Conscient des répercussions de cette situation sur la destinée des peuples de la région et dans son désir avant tout d'asseoir une paix durable et authentique, c'est-à-dire au bénéfice véritable de ces peuples, le Mouvement a salué et encouragé les initiatives de paix avancées par de nombreux pays, et tout particulièrement pour le problème qui nous préoccupe aujourd'hui, par la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela. L'Algérie partage le souci fraternel de ces pays et apporte son soutien à leurs initiatives qui favorisent, dans l'intérêt bien compris des peuples de l'ensemble de la région, la recherche pacifique d'une solution au conflit.

59. Dans ce sillage qui permettra à coup sûr d'éloigner les dangers de confrontation, l'Algérie formule l'espoir que le Conseil de sécurité pèsera de toute son autorité et saura par là même dissuader toutes les intentions agres-

sives et déstabilisatrices dont fait l'objet le Nicaragua. Elle tient également à assurer ce pays ami de sa solidarité entière dans son combat pour la consolidation de son indépendance, la préservation de son intégrité territoriale et la défense de sa révolution.

60. M. TINOCO (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : En essayant d'aller au fond de la question tout au long de ce débat visant à trouver les moyens concrets de réduire les tensions dans la région et de régler les problèmes bilatéraux qui existent, et à propos de la course aux armements à laquelle se livrerait le Nicaragua, dont nous avons de nouveau entendu parler au cours de cette séance, la délégation de mon pays a déjà fait le point et nous avons indiqué qu'avant de qualifier d'excessive la ligne de défense d'une nation dans le domaine de l'armement, il faut d'abord considérer la dimension et la nature de la menace d'agression ou de l'agression à laquelle elle répond.

61. La menace à laquelle fait face la révolution sandiniste doit donc être évaluée en fonction de l'attitude et des agissements du Gouvernement des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua et à la lumière de l'attitude des pays de la région, en particulier des Gouvernements du Honduras et d'El Salvador.

62. Je voudrais simplement donner un exemple à ce sujet. Il y a à peine quelques semaines, le Ministre de la défense d'El Salvador, le général Guillermo García, lors d'un discours public prononcé en El Salvador, a lancé un appel à tous les chefs d'armée des pays de l'Amérique centrale — et en particulier à ceux du Honduras et du Guatemala — pour qu'ils forment une alliance militaire pour lancer une agression contre le Nicaragua. Cette déclaration du Ministre de la défense et de l'homme fort d'El Salvador, le général Guillermo García, a ensuite été démentie par un communiqué officiel du Ministère des relations extérieures d'El Salvador. Cependant, M. Guillermo García lui-même a répété le lendemain qu'il n'y avait pas d'erreur et qu'il avait bien lancé un appel pour former une alliance ou triangle militaire — ce qu'il a appelé le triangle du Nord — entre les armées du Honduras, d'El Salvador et du Guatemala, contre la révolution nicaraguayenne.

63. Je voulais citer cet exemple pour que l'on comprenne bien la complexité de la situation en Amérique centrale et la difficulté de définir le caractère de la menace contre le Nicaragua et par conséquent les niveaux de défense auxquels a droit le peuple du Nicaragua.

64. D'autre part, à propos du problème de la négociation et en essayant d'aller au fond de la question et des propositions qui ont été faites, un orateur qui m'a précédé ici même a dit qu'il fallait que règne la confiance pour se lancer dans un processus de négociation. On peut difficilement dire qu'il existe un niveau de confiance élevé entre les pays de l'Amérique centrale et, essentiellement, entre les quatre pays du nord de l'Amérique centrale.

65. Nous pensons donc qu'il est logique et élémentaire, si l'on veut vraiment avancer dans un processus de négoc-

ciation, de compter sur la présence de pays amis qui peuvent jouer le rôle de témoins dans le cadre de cette volonté déclarée de négociation. C'est la raison pour laquelle la délégation et le Gouvernement du Nicaragua ont toujours estimé qu'il est essentiel de disposer de témoins dans tout processus de négociation avec les autres parties en Amérique centrale et dans les entretiens avec les Etats-Unis, car, justement, très souvent après un débat entre les deux seules parties à un conflit, chacune part de son côté et prétend avoir vu ou entendu quelque chose de différent. Donc, la présence de témoins impartiaux qui ont des relations amicales avec toutes les parties et de pays qui coopèrent sur le plan économique avec tous les pays directement impliqués et qui entretiennent des relations politiques, diplomatiques et amicales avec eux est indispensable.

66. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé ce matin [2424<sup>e</sup> séance], pour empêcher l'aggravation du problème entre le Honduras et le Nicaragua et en particulier la possibilité d'un conflit qui entraînerait la participation d'autres forces de la région, que le processus de discussion bilatérale soit accéléré. Nous avons proposé de manière concrète que les Présidents ou chefs d'Etat — le Coordonnateur du Conseil du Gouvernement du Nicaragua, le commandant Daniel Ortega Saavedra, et le président Roberto Suazo Córdova, du Honduras — se rencontrent en présence des Présidents du Mexique et du Venezuela qui sont de bons amis des deux pays et qui pourraient être les témoins de la bonne volonté des deux parties et de leur désir d'aboutir à un accord, qui seraient les témoins d'un accord auquel une telle réunion pourrait aboutir afin qu'on ne puisse pas dire ensuite qu'en réalité les deux Etats ne se sont pas mis d'accord.

67. On ne peut pas accuser le Mexique ou le Venezuela d'être partiaux envers le Nicaragua ou d'être pour ou contre le Honduras. Nous pensons que cela est très important. Si cette volonté des Gouvernements du Mexique et du Venezuela de participer, en tant que témoins, à ce processus de dialogue avec le Honduras existe vraiment, dirigeons-nous alors dans ce sens. Et si un des pays a quelque difficulté à y participer, un autre pays pourrait alors souhaiter servir de témoin; mais cela est une condition fondamentale à tout processus sérieux de dialogue et de négociation, notamment dans une région où il existe un manque de confiance presque total et des tensions très élevées entre les pays.

68. D'autre part, nous tenons à déclarer que le Nicaragua ne sous-estime pas le dialogue régional. Le Nicaragua pense qu'il est également important, parallèlement au dialogue bilatéral avec le Honduras, d'entreprendre un dialogue régional qui aborde tout le problème complexe de la région de l'Amérique centrale. Nous pensons que dans la discussion du problème régional, entre pays où il existe des tensions très élevées, des différends et un climat de méfiance, il est nécessaire de bénéficier de la présence de pays tiers de la région qui puissent témoigner du degré d'accord réalisé et des positions exprimées. C'est pourquoi nous avons répété que nous étions prêts à prendre part à toute initiative du genre de celle de Contadora, dans le cadre de laquelle des pays de la région, très proches de l'Amérique centrale, comme le Mexique, le Venezuela, le

Panama et la Colombie ont commencé à œuvrer, et nous réaffirmons qu'en ce qui concerne la discussion régionale, qui par cette instance est en train de prendre forme, le Nicaragua est disposé, la semaine prochaine si possible, à répondre à tout appel que les quatre pays qui ont pris l'initiative de Contadora pourraient lancer.

69. En ce qui concerne les Etats-Unis, nous réaffirmons qu'ils sont un facteur également déterminant dans la situation régionale et un facteur déterminant dans la constitution de la menace contre le Nicaragua. C'est pourquoi, ce matin, nous avons proposé un dialogue direct et immédiat avec les Etats-Unis. Il est certain que nous n'avons pas proposé d'intermédiaire avec les Etats-Unis, ni de témoin. Car au cours des 30 derniers mois où nous avons proposé au Gouvernement des Etats-Unis de nous rencontrer pour discuter, celui-ci a toujours refusé de le faire. Et lorsqu'il y a un an nous avons proposé que le Mexique soit le témoin des conversations entre le Nicaragua et les Etats-Unis, ceux-ci ont tout simplement repoussé cette offre de la présence du Mexique comme témoin. Pour cette raison, le Nicaragua a offert le minimum que l'on pouvait offrir, à savoir un dialogue direct, sans témoins, dans n'importe quel endroit — comme nous l'avons indiqué ce matin — qui pourrait être accepté par les fonctionnaires américains.

70. Nous pensons que ces trois voies de dialogue et de négociation sont indispensables pour progresser vers une solution à la crise de l'Amérique centrale.

71. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est la représentante du Venezuela. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

72. Mme CORONEL de RODRÍGUEZ (Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous exprimer, au nom de ma délégation, nos félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et de vous souhaiter plein succès dans cette tâche. Nous voudrions aussi, par votre intermédiaire, communiquer au représentant de l'Union soviétique nos sincères félicitations pour l'excellent travail qu'il a fait à la présidence du Conseil le mois dernier.

73. Le Venezuela a voulu participer à cette réunion du Conseil, requise par le représentant du Nicaragua, car nous estimons qu'aujourd'hui il faut d'urgence rechercher des formules d'entente qui puissent mettre fin aux graves problèmes que connaissent les peuples de l'Amérique centrale. Nous avons entendu avec intérêt les interventions des représentants du Nicaragua et du Honduras. De nombreux pays ont fait entendre leur voix et ont exprimé l'espoir que la paix puisse s'instaurer de façon durable dans cette région de la terre où depuis bientôt cinq ans une bataille permanente est menée.

74. M. Luis Herrera Campíns, président de mon pays, a affirmé dans un discours qu'il a prononcé au Nicaragua le 19 juillet 1982 à l'occasion du troisième anniversaire de la révolution sandiniste, célébration à laquelle il était le seul chef d'Etat invité à assister, qu'il n'existait pas la

moindre démarche ou la moindre initiative de paix à laquelle le Venezuela n'ait participé.

75. Le Venezuela a été suivi et est suivi aujourd'hui par un grand nombre de pays véritablement soucieux d'un règlement de paix stable et durable. Il suffira de mentionner l'initiative des Présidents du Mexique et du Venezuela, rappelée lors de la récente réunion tenue sur l'île de Contadora les 8 et 9 janvier 1983 par les Ministres des relations extérieures de la Colombie, du Mexique, du Panama, et du Venezuela<sup>1</sup> et à laquelle la République dominicaine a demandé de s'intégrer lors de la récente visite à Caracas du Ministre dominicain des relations extérieures, M. Vega Imbert.

76. Ces efforts sont entravés par la participation d'autres intérêts qui sont beaucoup plus préoccupés par leur propre position hégémonique que par l'établissement d'une paix effective et réelle.

77. Les pays d'Amérique centrale ne sont pas les fabricants d'armements. Leurs économies se trouvent affaiblies non seulement par la crise économique mondiale, mais aussi par une guerre qui a pris des proportions considérables, par plusieurs catastrophes naturelles — tremblements de terre et inondations — et par cet horrible fléau que sont le terrorisme et le sabotage qui frappent les centres vitaux de l'économie en vue d'entraîner le chaos et la destruction. Dans une telle situation économique catastrophique, nous voyons que l'équipement militaire, les contingents militaires et paramilitaires et autres forces irrégulières de la région atteignent des niveaux réellement alarmants. La question qui se pose donc obligatoirement est la suivante : qui peut soutenir depuis tant de temps cette situation d'affrontement ? Si tous les sentiments exprimés en faveur de la paix sont sincères et si ceux qui les manifestent les appliquent dans la pratique, comment alors une situation d'affrontement de ce genre peut-elle se prolonger jour après jour ?

78. Il faut donc en conclure que ces expressions font partie d'un tournoi verbal, une forme de confrontation qui se déroule sur la scène du Conseil de sécurité et où les accusations réciproques prennent la place de formes de combat à la fois nouvelles et antiques.

79. La paix en Amérique centrale ne pourra être établie par l'intermédiaire du Conseil de sécurité qui a déjà prouvé son inefficacité au cours du conflit des Malvinas l'an dernier. Les intérêts des grandes puissances empêchent toute action du Conseil et situent le problème de l'Amérique centrale sur le plan de l'affrontement Est-Ouest. Dans ces conditions, les peuples d'Amérique centrale ne sont plus les protagonistes de leur destin et deviennent les pions d'un échiquier où l'on est loin de se soucier de la paix.

80. Nous pensons que pour trouver une solution au conflit, il est indispensable d'établir un dialogue direct entre tous les pays de la région et nous sommes prêts à offrir notre concours et notre coopération pour que ce dialogue puisse être lancé. Nous connaissons les difficultés que la méfiance réciproque oppose à l'ouverture d'un tel

dialogue. C'est pourquoi nous avons insisté sur une voie purement latino-américaine, sans intervention de l'extérieur, qu'il s'agisse de superpuissances ou de puissances moyennes. Notre présence, en tant que témoins ou en tant qu'organismes du dialogue, permettrait de favoriser, sans propagande et sans élever la voix, une rencontre qui, pour être féconde, devra complètement se détacher de ce que nous avons appelé tout à l'heure le "tournoi verbal". Les accusations réciproques qui sont lancées au Conseil ne constituent certes pas la voie permettant d'établir un dialogue constructif.

81. Compte tenu des déclarations des représentants du Nicaragua et du Honduras, le Venezuela se sent obligé de les inviter, ensemble et avec les autres pays d'Amérique centrale, à entamer un dialogue sensé et franc qui permette de rétablir la confiance, laquelle est la seule voie réelle susceptible de mener à la paix.

82. Nous avons soutenu que les problèmes latino-américains doivent être réglés par nos peuples eux-mêmes, sans ingérence étrangère. L'internationalisation de la crise qui sévit en Amérique centrale n'aidera en rien à lui trouver une solution globale. Nous n'acceptons pas, et en fait nous rejetons, les positions hypocrites de certains pays qui n'appartiennent pas à notre continent et qui voudraient voir instaurer dans nos pays ce qu'ils rejettent eux-mêmes en raison de leurs propres réalités. Le Venezuela n'a jamais recherché hors du continent une "assistance" qui ne peut contribuer à trouver une solution au problème politique et militaire qui existe dans une région vitale pour lui, comme l'est l'Amérique centrale.

83. Compte tenu de notre rejet de la guerre, du terrorisme et de la violence et de notre appui à la libre expression populaire et à la véritable démocratie, sans recours aux armes mais par le biais d'élections, qui sont l'expression des désirs réels des citoyens, nous avons toujours appuyé les initiatives propres à normaliser les institutions dans la région et à favoriser la recherche sincère d'accords entre les États intéressés, afin de réduire les armements, d'éliminer le terrorisme et de renforcer le climat de paix.

84. Mais tout cela doit s'accomplir dans un cadre latino-américain. A cet effet, les initiatives qui ont été prises, même si elles n'ont pas été couronnées de succès, ont eu au moins un certain effet positif propre à réduire les tensions. Il s'agissait d'initiatives bilatérales et multilatérales. Aujourd'hui, avec d'autres pays amis, nous nous prononçons en faveur d'une réunion de haut niveau qui favoriserait la paix et le désarmement en Amérique centrale, avec la participation des pays de cette région et de cinq pays qui seraient des témoins de bonne foi, dont le Venezuela. Cette réunion, qui devrait avoir lieu promptement, ne ferait pas obstacle à toute autre procédure à laquelle les États intéressés pourraient souhaiter recourir dans un cadre régional. Mais, et nous insistons là-dessus, ce n'est pas ici, où l'on ne peut que contribuer à internationaliser le conflit et à permettre aux grandes puissances de s'ingérer plus encore dans les affaires de nos peuples, qu'il sera possible de défendre la cause de l'Amérique latine. C'est dans le cadre d'instances latino-américaines et avec la participation des pays latino-américains que l'on doit envisager

ger la situation globale complexe qui règne en Amérique centrale.

85. Sur la terre de l'Amérique centrale, dans la ville de Masaya, au Nicaragua, le Président du Venezuela a annoncé clairement que le pluralisme est le moyen authentique de parvenir à la paix. La regrettable violence qui sévit aujourd'hui dans les pays d'Amérique centrale ne pourra être éliminée que par l'exercice d'une véritable démocratie. C'est ce qu'a dit S. S. Jean-Paul II lors de sa visite historique dans la région. Au cours des derniers jours, nous avons eu l'occasion de le dire et nous ne cessons de le répéter. Ce n'est pas en vain que nous avons appuyé tous les processus d'élections libres menés dans la région et nous continuerons à aider tous ceux qui seront entrepris.

86. Je vais terminer en citant ce qu'a dit le Président de la République du Venezuela à l'occasion du troisième anniversaire de la révolution sandiniste, dont j'ai parlé au début de mon intervention :

“Le Venezuela désire profondément voir s'instaurer en Amérique centrale une paix durable, y voir cesser les menaces, et voir les peuples se consacrer à l'éducation, au travail, à l'établissement de relations cordiales, sans avoir à chercher à s'armer pour prévenir toute attaque surprise.”

87. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Bolivie, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

88. M. SALAZAR PAREDES (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : C'est la première fois que le Gouvernement constitutionnel et démocratique de la Bolivie prend part aux délibérations du Conseil de sécurité. Cela nous donne donc l'occasion d'exprimer une fois encore nos profondes convictions démocratiques et notre attachement à la Charte des Nations Unies, dont la Bolivie a été l'un des premiers signataires.

89. Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous féliciter, au nom du Gouvernement bolivien, de votre accession à la présidence. Nous sommes persuadés que sous votre direction les importantes questions dont le Conseil est saisi seront réglées conformément aux dispositions de la Charte.

90. C'est avec une vive attention que nous avons suivi les déclarations des représentants du Nicaragua et du Honduras, pays frères auxquels mon pays est uni par des liens étroits d'amitié. Mon gouvernement ne saurait fermer les yeux sur une question aussi grave que celle qui motive la réunion du Conseil, et il m'a chargé d'exprimer son inquiétude à cet égard. Il ne s'agit pas d'une inquiétude de pure forme mais d'une inquiétude qui résulte de son attachement aux normes du droit international.

91. Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, à l'occasion de sa visite au Siège de l'Organisation, le Président de mon pays,

M. Hernán Siles Zuazo, dans la déclaration qu'il a faite à l'Assemblée générale, a dit :

“La crise grave qui affecte les pays frères de l'Amérique centrale est une source de préoccupation profonde pour mon gouvernement. La tension, les menaces et l'escalade de la violence sont autant d'éléments du conflit qui se déroule dans cette région et ne cesse de s'aggraver. Les ciments de la paix sont en train de se détériorer rapidement et la menace d'une guerre découle du manque de clairvoyance et de compréhension. L'heure exige le respect de la souveraineté de chacun des pays de la région ainsi que celui de leur droit de disposer librement de leurs ressources naturelles et d'effectuer des changements dans leurs structures politiques, économiques et sociales. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de respecter les principes de non-intervention et d'autodétermination si l'on veut éviter à l'Amérique centrale une conflagration qui pourrait facilement s'étendre au-delà de ses frontières. La situation exige des initiatives de bonne volonté, telle que celle du Mexique et du Venezuela qui offre des possibilités de trouver une solution politique et pacifique. Les peuples de cette région ont suffisamment souffert de régimes totalitaires pour avoir à supporter aujourd'hui le terrible fléau de la guerre.”

92. Il semble pourtant que nous soyons proches de connaître le terrible fléau dont a parlé le Président de la Bolivie. Le Nicaragua a fait l'exposé de ce qu'il considère être une aggravation inquiétante des actes d'agression contre sa souveraineté. Pour sa part, le Honduras a rejeté ces allégations et s'est référé à la situation interne qui existe au Nicaragua. De même, d'autres pays se sont fait l'écho d'un argument selon lequel la politique intérieure du Nicaragua serait à l'origine, selon eux, de la situation dangereuse qui sévit en Amérique centrale.

93. La Bolivie est un pays démocratique et non aligné. Par conséquent, nous voudrions dire clairement qu'il faut respecter le principe de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats. Nous avons écouté non sans inquiétude, au sein du Conseil, différents arguments qui ne correspondent pas aux fonctions du Conseil, ces fonctions étant de prendre des mesures rapides et efficaces pour maintenir la paix en cas de danger. Au contraire, ces argumentations étaient opposées aux principes de la Charte qui n'autorisent aucun des Membres de l'Organisation à s'ingérer dans des affaires qui relèvent essentiellement de la juridiction interne des Etats.

94. Dans cet ordre d'idées, notre position sur le fond s'inscrit dans le cadre des documents adoptés à New Delhi au début de ce mois à la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés [*voir S/15675, annexe*], dont nous sommes vice-président, et selon lesquels les changements qui se produisent en Amérique centrale ne sauraient être attribués à un conflit idéologique Est-Ouest. Cette vision simpliste handicape les aspirations à la justice sociale qui existent en Amérique centrale et dans le tiers monde dans son ensemble et qui n'ont pas, dans la majorité des cas, les caractéristiques

idéologiques que leur attribuent les grandes puissances rivales. Le désir de parvenir à une qualité de vie meilleure ne saurait être utilisé comme prétexte pour déstabiliser, sous une forme ou sous une autre, un gouvernement quel qu'il soit, à plus forte raison si l'on compromet ainsi la paix et la sécurité de toute une région.

95. Dans des cas comme celui qui nous préoccupe, une solution militaire n'est pas une solution. Peut-être serait-elle la plus facile du point de vue de ceux qui ne participent pas directement à la guerre mais qui la provoquent; à long terme, cette opération est difficile à achever quand le conflit s'étend et se prolonge. Pour cette raison, mon gouvernement a accueilli très favorablement les initiatives de paix présentées par les Gouvernements mexicain et vénézuélien ainsi que la proposition des Gouvernements de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela, de même que les initiatives présentées récemment au Conseil.

96. J'ai des instructions précises de mon gouvernement qui me demande de repousser vivement toute forme d'intervention d'où qu'elle vienne et de condamner très énergiquement la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un Etat.

97. Cela, nous le disons avec conviction, car nous avons connu une agression territoriale démesurée qui nous a privés d'une issue souveraine et utile à l'océan Pacifique. Aujourd'hui, après plus de 100 ans, nous continuons de subir les conséquences de cette agression contre notre territoire.

98. Pour conclure, nous espérons que le Conseil pourra, d'une façon ou d'une autre, tirer parti des exposés que nous avons entendus ici. En tout état de cause, mon pays, la Bolivie, aimerait lancer un appel cordial à ses frères du Honduras et du Nicaragua pour qu'ils explorent toute possibilité de solution au problème qui nous préoccupe.

99. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est la représentante de la Belgique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

100. Mlle DEVER (Belgique) : Monsieur le Président, nous voulons d'abord vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence du Conseil.

101. Mon gouvernement a hésité à prendre la parole dans ce débat, parce qu'il estime que lorsqu'un problème est soumis au Conseil de sécurité, il appartient avant tout aux membres de celui-ci et aux parties directement concernées d'intervenir. Il n'est pas souhaitable en effet d'encourager la tendance à multiplier les interventions de pays non membres du Conseil et à prolonger les débats. Compte tenu, cependant, de l'intérêt de maintenir l'équilibre des opinions émises au cours des discussions, nous avons demandé au Conseil de nous entendre et nous le remercions d'avoir accédé à cette requête.

102. La Belgique suit avec anxiété l'évolution de la situation en Amérique centrale et l'escalade de la violence qui accable les habitants de ces pays et handicape le dévelop-

pement social et économique qui est essentiel pour assurer la paix et la justice dans les Etats de la région.

103. Mon pays est profondément attaché au respect des principes essentiels de la Charte relatifs à la non-ingérence, à la non-agression, à la souveraineté des Etats et aux droits de l'homme. Nous avons accueilli avec satisfaction la chute du gouvernement Somoza et la possibilité qu'elle offrait d'établir un régime démocratique au Nicaragua et de permettre aux populations de jouir des droits qui sont les leurs. Nous regrettons que les espoirs suscités ne se soient pas à ce jour matérialisés.

104. Si, durant ce débat, nous avons entendu des accusations et des contre-accusations, nous avons aussi entendu des protestations de bonne volonté, des offres de négociations et des références aux propositions faites par les pays de la région en vue de la recherche d'une solution. C'est dans cette voie qu'il convient de s'engager en recherchant non pas une solution militaire mais une solution politique qui ramène la paix et la sécurité dans tous les pays de la région et garantisse le respect des droits de l'homme. Dès lors, nous appuyons les initiatives de paix prises notamment par les pays de la région et nous nous opposons à toutes actions qui ne peuvent qu'envenimer une situation déjà suffisamment préoccupante.

105. Nous venons de rappeler des principes essentiels de la Charte; nous demandons instamment à toutes les parties intéressées de les respecter en mettant fin immédiatement à la violence et en entamant des négociations auxquelles, selon nous, l'organisation régionale de l'Organisation des Etats américains pourrait certainement apporter une contribution substantielle.

106. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Brésil, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

107. M. BUENO (Brésil) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les autres membres du Conseil, d'avoir rapidement accédé à la demande de ma délégation de participer au débat.

108. Permettez-moi de vous adresser mes félicitations pour votre accession à la présidence et de vous dire combien nous apprécions la manière efficace et avisée dont vous avez dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de mars.

109. Un grand nombre de délégations, de l'Amérique latine notamment, sont intervenues dans le débat pour exprimer leur vive préoccupation devant la situation qui règne dans la région. La délégation brésilienne souhaite également dire qu'elle s'inquiète beaucoup de la montée des tensions en Amérique centrale. Ce faisant, elle songe aux bonnes relations fructueuses que le Brésil entretient avec tous les pays de la région qui respectent les principes d'un comportement international raisonnable.

110. Ma délégation s'inspire d'une position depuis longtemps traditionnelle de la politique étrangère du Brésil,

qui recherche la confiance et le respect mutuels entre nations et dont les instruments sont le dialogue constructif et la recherche d'une entente pacifique.

111. Le principe du non-recours à la force doit être rigoureusement respecté dans les zones de tension. Tous les Etats — pas seulement les plus puissants — se doivent de s'abstenir de tous actes ou attitudes qui pourraient aggraver les tensions internationales. Il faut circonscrire ces tensions à leurs causes précises et essayer de les résoudre compte tenu des intérêts nationaux des pays intéressés, à l'abri de toute ingérence extérieure.

112. Il ne saurait y avoir de solutions *ad hoc* aux problèmes qui sapent la stabilité et le développement de l'Amérique centrale. En faisant face à ces problèmes, nous ne saurions minimiser l'importance des éléments historiques, sociaux, politiques et économiques de la crise qui sévit actuellement dans la région. Et nous ne saurions isoler les difficultés que connaît l'Amérique centrale de la crise économique mondiale.

113. A notre avis, une solution durable à ces problèmes ne peut être obtenue que si l'on se fonde sur la sagesse des buts et principes de la Charte des Nations Unies. Le Brésil a maintes fois réaffirmé son adhésion aux principes fondamentaux de la Charte, qui exigent le respect de l'indépendance nationale, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats, la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, et le règlement pacifique des différends. Ces principes sont également la base du système interaméricain.

114. Nous avons encore le temps — et ceci doit être notre tâche essentielle — d'arrêter et de renverser l'escalade de la violence en Amérique centrale. Ce n'est que si nous le faisons qu'il sera possible de concentrer nos efforts pour essayer de trouver des solutions aux graves problèmes économiques et sociaux de la région.

115. Je ne saurais trop insister : la solution du conflit actuel doit suivre la voie de la modération, du dialogue constructif et de l'entente politique.

116. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République dominicaine, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

117. M. KNIPPING VICTORIA (République dominicaine) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, exprimer le plaisir de ma délégation et mon plaisir personnel de vous voir occuper la présidence du Conseil de sécurité dans une situation aussi délicate. Votre présence à la tête des débats constitue, en soi, la garantie qu'ils seront empreints d'impartialité, de modération et, surtout, de sagesse. Je tiens également à adresser notre reconnaissance à votre prédécesseur, le représentant de l'Union soviétique, pour la manière remarquable dont il a dirigé les débats du Conseil au cours de sa présidence.

118. La délégation de la République dominicaine vient devant cet organe de l'Organisation des Nations Unies — qui, parmi ses fonctions et pouvoirs, a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales — vivement préoccupée par les récents événements qui se sont produits dans la région de l'Amérique centrale. Le cours que prend cette situation ajoute un élément de danger qui pourrait rendre vains les efforts considérables que les pays épris de paix de la région de l'Amérique latine déploient en vue de créer un climat favorable pour rapprocher les parties au conflit, un climat de paix, un climat de confiance, lequel est absolument indispensable pour favoriser une solution politique négociée qui élimine ces conflits et examine en profondeur et objectivement les causes sociales qui en sont à l'origine.

119. Il est donc nécessaire, en tant que condition préalable, de rétablir la paix. Sans paix, il ne peut y avoir de développement politique, économique ou social. La paix doit être le grand consensus des nations et doit représenter le bien commun de l'humanité. La paix doit être le résultat de la justice sociale internationale.

120. En tant que représentants d'un pays qui croit en la paix et en la justice sociale, nous ne pouvons rester indifférents devant la situation dramatique que connaissent nos frères d'Amérique centrale. En tant que devoir de solidarité latino-américaine, nous avons lancé des appels réitérés aux parties au conflit pour qu'elles se rapprochent sur un terrain d'entente et discutent entre elles les solutions pacifiques possibles à la crise actuelle. Nous sommes attristés d'assister à toute cette effusion de sang.

121. Conformément à ce principe de solidarité latino-américaine, notre gouvernement a offert son territoire en tant que siège d'une réunion de tous les pays de la région de l'Amérique centrale, réunion qui compterait en plus la présence et la participation amicale des pays latino-américains qui ont manifesté leur préoccupation légitime à l'égard des graves événements se déroulant dans cette région. En d'autres termes, cette réunion n'exclurait aucun pays de la région, car il serait absurde que les parties intéressées au conflit ne siègent pas à la table des négociations.

122. La République dominicaine est si soucieuse d'un règlement pacifique et négocié du conflit que la première mesure de politique extérieure prise par le gouvernement de concentration nationale qui dirige le destin de mon pays, la Déclaration de Saint-Domingue, signée par les dirigeants et chefs de gouvernement du Belize, du Costa Rica, du Nicaragua, de la République dominicaine et du Venezuela à l'occasion de la prestation de serment du citoyen Salvador Jorge Blanco en tant que président de mon pays, signale que "le rejet de toute solution violente, la négociation et le dialogue sont indispensables pour une solution politique de la crise, solution qui doit être exclusivement le fruit d'un effort commun et d'une volonté également commune, en vue de promouvoir et de mettre en œuvre la démocratie, le développement économique et la justice sociale". Cette même déclaration lance un appel cordial aux pays soucieux du renforcement de la paix

pour les inviter à fournir leurs bons offices en vue d'atteindre ce noble objectif.

123. Conformément à cette ligne de conduite, nous voudrions souligner que le Gouvernement de la République dominicaine a été le premier à faire entendre sa voix en faveur de l'initiative de paix des Présidents du Mexique et du Venezuela. Parlant de cette initiative, le Ministre dominicain des relations extérieures, dans le discours qu'il a prononcé lors de la trente-septième session de l'Assemblée générale, a dit que "le Gouvernement dominicain ne s'est pas limité à un simple appui, mais s'est montré disposé à participer, si besoin était et sans porter atteinte au principe de la non-intervention, à toute démarche susceptible de normaliser les relations" entre le Nicaragua et le Honduras<sup>3</sup>. Le Ministre a également mis l'accent sur le fait suivant :

"Pour la République dominicaine, ce n'est pas une utopie que de croire et de dire que la région d'Amérique centrale et des Caraïbes doit devenir une zone de paix, d'équilibre, de stabilité, de pluralisme et de rejet total des solutions militaires<sup>4</sup>."

124. Nous pensons que le moment est venu d'entamer un dialogue fécond. Nous ne devons pas permettre que la situation en arrive à un point tel qu'il soit impossible à la raison, au bon sens et à la coexistence civilisée de triompher.

125. Notre pays, qui jouit d'un régime démocratique reconnu par la communauté internationale et qui maintient d'excellentes relations avec tous les pays de la région de l'Amérique centrale, réaffirme qu'il est prêt à contribuer à la recherche d'urgence d'une solution négociée. A ce titre, et compte tenu de l'évolution délicate et préoccupante des événements, nous réaffirmons notre appui à l'idée d'une réunion immédiate de toutes les parties au conflit.

126. Nous pensons que cette dernière condition est indispensable si l'on veut que la réunion parvienne à des objectifs réels et ne connaisse pas le sort d'autres réunions qui, pour avoir exclu certaines des parties, n'ont pas pu atteindre les objectifs qu'elles s'étaient fixés.

127. Il faut donc épuiser tous les moyens de règlement pacifique des différends internationaux. Il faut éviter de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat; il faut respecter le principe de l'autodétermination des peuples; il faut mettre l'accent sur le principe de la non-ingérence dans les affaires qui relèvent essentiellement de la juridiction interne des Etats, principe indispensable à des relations internationales harmonieuses. Enfin, nous tenons à réaffirmer que la délégation dominicaine est d'avis que tout règlement politique de la situation tendue qui existe en Amérique centrale doit se situer dans le cadre des principes et des objectifs de la Charte des Nations Unies et s'en inspirer.

128. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Yougoslavie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

129. M. SILOVIĆ (Yougoslavie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de m'associer aux autres orateurs qui vous ont félicité à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je suis certain que vos talents diplomatiques bien connus et vos qualités personnelles contribueront au succès des délibérations en cours sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Je voudrais aussi exprimer la reconnaissance de ma délégation à votre prédécesseur, M. Troyanovsky, de l'Union soviétique, qui s'est acquitté avec succès de son importante tâche et qui a dirigé les travaux du Conseil de manière très compétente le mois dernier.

130. Le Conseil se réunit une fois de plus à la demande légitime du Nicaragua pour examiner la dernière escalade de l'infiltration dans le territoire du Nicaragua de forces antirévolutionnaires provenant du Honduras. Nous avons été avertis d'un danger imminent par différentes sources, y compris les moyens d'information. Nous avons apprécié particulièrement les renseignements et l'analyse fournis par le représentant du Nicaragua lors de la 2420<sup>e</sup> séance du Conseil, ainsi que dans ses dernières déclarations. Ils nous ont permis de comprendre la gravité de la situation, ses causes et ses conséquences potentiellement dangereuses.

131. Nous pensons que ce qui est en cause, ce n'est pas un simple différend entre deux Etats voisins ou un malentendu momentané. Il est manifeste que les causes de la tension qui s'est accrue de façon si dramatique ces derniers temps sont bien plus profondes. Elles résident dans les contradictions historiques qui touchent toute la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

132. L'une des caractéristiques essentielles de notre temps est l'aspiration des peuples à l'émancipation, à la libération politique et économique, et à l'exercice du droit de décider librement et en toute indépendance, sans ingérence ou imposition de l'extérieur, de leur destin et de leur système socio-économique.

133. Plus l'injustice sociale et la domination étrangère directe ou indirecte dureront et s'aggraveront, plus les conditions nécessaires au changement seront difficiles. Les transformations révolutionnaires qui se sont produites au Nicaragua représentaient l'expression authentique de la volonté de son peuple de se libérer d'une dictature qui avait apporté l'injustice, l'inégalité sociale et la pauvreté et qui, pour une grande part, s'appuyait sur l'étranger.

134. Les changements résultant de nécessités historiques et du droit à l'égalité, à la dignité et au progrès de l'humanité vers une société où tous les secteurs de la population puissent participer de manière constructive à l'instauration d'un système plus juste ne sauraient être refusés et encore moins sapés obstinément par des pressions, des menaces ou l'infiltration de groupes terroristes armés. Il est évident que ces groupes ne peuvent survivre sans appui économique et politique de l'étranger, c'est-à-dire sans assistance directe, étant donné qu'ils n'ont aucune place forte dans le pays même. Ces groupes sont manifestement

lancés de l'extérieur, où ils ont été formés. De telles pressions et attaques contre la souveraineté de tout pays, comme c'est aujourd'hui le cas du Nicaragua, conduisent à un accroissement de la tension et à la polarisation politique dans cette région comme dans toute région.

135. La situation internationale est compliquée par la politique de blocs qui cherche à diviser le monde en sphères d'influence et d'intérêts, ce qui a pour résultat d'intensifier la rivalité sous différents prétextes, prolongeant et augmentant ainsi les tensions.

136. S'arroger le droit d'intervenir dans des zones arbitrairement déclarées zones d'intérêt vital, spécial ou autre, selon le critère choisi, encourage ce genre de comportement et conduit nécessairement à l'escalade. Ces politiques créent le danger constant d'une nouvelle ingérence et orientent la rivalité vers de nouvelles zones. Cela non seulement prive les Etats de leur sort mais menace la paix et la sécurité dans de plus vastes régions, non seulement en Amérique centrale mais dans d'autres continents.

137. Les pays non alignés, conscients du danger qui peut découler d'une pareille évolution en Amérique centrale, ont tenu, en janvier dernier, une réunion ministérielle extraordinaire de leur Bureau de coordination, consacrée exclusivement aux problèmes de la région. Cette réunion a également donné l'occasion aux pays non alignés de se déclarer solidaires de la détermination du Nicaragua de résister à toutes menaces et de suivre sa propre voie indépendante. La septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue récemment à New Delhi — la plus grande réunion de pays non alignés qui ait eu lieu à ce jour —, a également accordé une grande importance à la situation en Amérique centrale et aux Caraïbes, et l'a jugée grave et tendue. Les pays non alignés ont condamné en particulier l'exacerbation des menaces et la multiplication des attaques contre le Nicaragua et ont demandé qu'il soit mis fin à tous actes hostiles à l'encontre de ce pays. Ils ont également invité tous les pays à s'abstenir de tous actes et de toute politique susceptibles d'accroître les tensions dans la région, et ils ont réaffirmé que le principe de non-ingérence et de non-intervention en Amérique centrale, tout comme dans toutes les autres régions du monde, doit être strictement respecté. Ils se sont fermement opposés à toutes formes de domination, de pression et de menaces étrangères à l'encontre de pays indépendants et à l'imposition de toute volonté étrangère à ces mêmes pays. Ils ont exigé le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et du droit de tous les peuples à choisir librement leur propre destin.

138. Nombre de propositions et d'initiatives constructives concernant la situation en Amérique centrale, dont le Nicaragua fait partie intégrante, ont été présentées. Parmi ces propositions, l'on note l'initiative de Contadora présentée par la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela en janvier de cette année<sup>1</sup>, celles présentées antérieurement par le Mexique et la France et par l'Internationale socialiste, ainsi qu'un certain nombre d'autres. La valeur de ces propositions réside dans le fait qu'elles découlent d'une perception d'ensemble de la situation et visent une solution globale politique et pacifique fondée

sur la négociation, excluant le recours à la force, et tenant compte de la situation existante, des nécessités du développement social et des demandes légitimes d'émancipation nationale et politique.

139. La Yougoslavie, de concert avec d'autres pays non alignés, appuie une solution de cette nature aux multiples problèmes de la région. Nous estimons que c'est là le meilleur moyen de surmonter les difficultés existantes, d'éviter une nouvelle aggravation de la situation, d'enrayer l'ingérence étrangère et d'instaurer la paix dans cette région tourmentée et brisée par les crises. Le Nicaragua continue de déployer des efforts en faveur d'une solution pacifique. Il a exprimé à maintes reprises sa volonté de négocier, il a lancé des propositions dans ce sens et il a réagi de façon positive à celles déjà mentionnées ainsi qu'à d'autres. La Yougoslavie appuie cette position du Nicaragua et invite toutes les parties intéressées à contribuer à la recherche d'un règlement négocié en vue de l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région et dans le monde. Nous appuyons le droit du peuple nicaraguayen, des peuples des autres pays d'Amérique centrale ainsi que des peuples de tous les pays du monde à un développement dans le calme, à l'abri des pressions et de l'ingérence étrangères.

140. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant du Honduras souhaite exercer son droit de réponse. Je lui donne la parole.

141. M. ORTEZ COLINDRES (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : Il ne faut pas voir là une simple formule de style diplomatique, mais nous voudrions vraiment, au nom de notre gouvernement, remercier, pour leur patience et leur attention, les représentants des 15 pays qui constituent cet organe délibérant, l'organe suprême de l'Organisation des Nations Unies, et qui sont en train de procéder à ces délibérations. Le sérieux avec lequel vous avez conduit ce débat, Monsieur le Président, sera reflété un jour, non seulement dans les textes, mais dans la reconnaissance de l'Amérique centrale dans sa recherche de la paix.

142. L'heure avance, et je vais essayer d'aller droit au but. J'ai une obligation gouvernementale que le Ministre des relations extérieures de mon pays aurait voulu lui-même remplir, mais comme cela est logique et juste, nous savons tous qu'il existe dans le monde des règles et des normes qu'il faut respecter, et nous avons appris à attendre notre tour, en essayant également d'être positifs et de le montrer.

143. Après avoir écouté les déclarations intéressantes d'une grande partie de la communauté internationale, je pourrais dire que l'on arrive à faire une synthèse du problème, qui se divise en parties bien distinctes : les problèmes internes, les problèmes internationaux et le dialogue pour la paix.

144. Pour ce qui est du premier aspect du problème, s'il ne m'était pas permis de souligner certaines évidences, le panorama de la question demeurerait incomplet, et nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi. Nous allons faire tout

notre possible pour ne pas nous perdre dans les détails, sinon cet organe de niveau élevé qu'est le Conseil se convertirait en une espèce de tribunal de paix ou en une petite Assemblée générale, et je pense que ce n'est pas dans cette intention que fut créé le Conseil.

145. Examinons les aspects internes de notre problème. Le Nicaragua et certains pays amis du Nicaragua ont affirmé que ce qui se passe dans ce pays frère ne découle pas d'un problème interne. Lorsque nous faisons le compte véritable des morts en Amérique centrale au cours des trois dernières années, l'on n'exagère pas si l'on avance le chiffre de 100 000. Ceux qui ont perdu le plus de vies sont nos frères nicaraguayens; je dirai qu'ils en ont perdu quelque 40 000. En ce qui concerne les Salvadoriens, je crois ne pas exagérer en parlant de 30 000 morts; cela fait déjà 70 000. Ensuite, en tenant compte des allées et venues, des disparus et des morts non enregistrés, il doit y en avoir encore 30 000. Ce chiffre arrondi n'est certes pas exagéré.

146. Lorsque le général Somoza est tombé et que la révolution sandiniste a triomphé, j'étais un de ceux qui l'admiraient le plus; je l'ai défendue publiquement dans mon pays dans le cadre syndical et universitaire et dans différentes enceintes où naissent les groupes de pression et la sympathie populaire. Un phénomène s'est produit au Nicaragua et s'est répercuté dans mon pays, et ce phénomène a été le suivant: lorsque l'on tue 40 000 personnes dans le cadre d'un conflit interne au Nicaragua, on assiste à un grand mouvement de population; 25 000 Nicaraguayens ont ainsi cherché refuge au Honduras, et ils y sont toujours. Cet exode n'a cessé de s'amplifier à cause du problème interne auquel le Nicaragua est aux prises. Je peux avancer des chiffres précis; on peut dire qu'environ une centaine de personnes franchissent la frontière chaque jour, c'est-à-dire 600 à 700 par semaine, à cause de ce problème interne du Nicaragua. Il y a déjà 45 000 réfugiés dans notre pays. Parmi les 25 000 réfugiés nicaraguayens figurent 6 000 Indiens Mosquitos qui vivent dans la région frontalière du Nicaragua. Le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés peut en témoigner: ces Mosquitos ne veulent pas retourner au Nicaragua. On leur a demandé s'ils voulaient retourner dans leur patrie, dans le pays qu'ils ont fui, et ils ont dit non.

147. S'ils avaient répondu par l'affirmative, l'Organisation des Nations Unies leur aurait accordé toute la protection nécessaire — quant à nous, nous ne pouvons assumer toute la responsabilité de leur présence dans notre pays — et nous n'aurions pas hésité à leur fournir tous les camions nécessaires pour leur permettre de retourner au Nicaragua, là d'où ils sont venus. Pourquoi ne veulent-ils pas y retourner? Sont-ils partis en vacances? Ont-ils des parents au Honduras avec lesquels ils ont voulu passer les fêtes de Noël ou de Pâques? La réponse est très facile à trouver. C'est parce que les droits des minorités ethniques ne sont pas respectés au Nicaragua, et elles craignent à juste titre d'être exterminées. Cela peut se constater facilement, car plusieurs dirigeants mosquitos se trouvent en El Salvador où ils s'efforcent ouvertement d'établir des mouvements contre-révolutionnaires.

148. J'en viens maintenant au deuxième aspect interne. Je pose la question suivante en toute honnêteté et avec sagesse: qu'avons-nous à voir, nous Honduriens, avec le fait que l'épouse de l'homme qui s'était opposé pendant 20 ans à Somoza — Pedro Joaquín Chamorro, qui est mort des suites d'une blessure causée par un coup de feu — change de bord après avoir été récompensée par les révolutionnaires et nommée présidente du Conseil; avec le fait que M. Arturo Cruz qui, lorsque j'étais président de la Banque d'Amérique centrale, a été mon chef pendant huit ans — c'est un homme honnête et brillant — change de bord après avoir occupé trois fonctions au Nicaragua: membre du Conseil, ambassadeur du Gouvernement sandiniste du Nicaragua à Washington et Président de la Banque centrale; de même que Alfonso Robelo, trois membres du Conseil révolutionnaire, changent de bord, dénoncent la révolution et organisent la lutte contre le gouvernement qui règne aujourd'hui au Nicaragua? Quel problème interne posons-nous aux Nicaraguayens pour que ces personnes, désillusionnées, se soient comportées ainsi?

149. Aujourd'hui [2424<sup>e</sup> séance], le Ministre des relations extérieures de mon pays a parlé — et je n'entends pas entrer dans les détails mesquins — des notes officielles de la censure nicaraguayenne, que je peux fournir aux journaux et qui portent un sceau officiel, lesquelles stipulent que lorsque le Ministre hondurien parle de paix, cela doit être totalement censuré. La censure des journaux est telle qu'il ne reste plus qu'un quotidien, celui de la veuve de Chamorro; les censeurs ont perdu tout sens de la mesure. Par exemple, ils ont censuré l'arrivée du Ministre hondurien, ou encore la photographie montrant l'ancien président Carter donnant l'accolade à Brejnev, ce dernier étant mort la veille. Voilà des problèmes que l'on voudrait nous attribuer et grâce auxquels on voudrait nous impressionner.

150. Je n'ai pas l'intention de lasser les représentants du Nicaragua; ils n'ont rien à craindre car je n'ai pas non plus l'intention de manquer de respect à leur égard. Le dossier que j'ai entre les mains est un bien faible témoignage des actes d'agression commis contre mon pays par le Nicaragua. Je n'en citerai que quelques-uns au hasard, car les citer tous serait manquer de respect envers les membres du Conseil. En outre, comme je l'ai déjà dit, nous ne sommes pas devant un tribunal ni devant un juge de paix, mais devant une instance très respectable. Mais je ne peux permettre que l'on ne montre qu'un côté de la médaille. En droit international, qui ne dit mot consent. Je serai cependant aussi bref que possible.

151. En janvier 1982, une patrouille sandiniste, poursuivant quelques contrebandiers, a pénétré dans le territoire hondurien et a rencontré une patrouille hondurienne. Il y a eu un échange de coups de feu pendant cinq minutes. Voilà une violation de notre territoire national et un acte d'intimidation contre notre armée nationale. Cela s'est produit dans le secteur de Palo Verde, de coordonnées 0757 sur la carte de Concepción de María, dans le département de Choluteca. C'est un incident pris au hasard.

152. Le 4 mars, des éléments de l'armée sandiniste sont entrés dans le secteur de Guapinol et ont enlevé Cornelio Rubio et Daniel González, prenant aussi leurs embarcations. Voilà une violation de nos eaux territoriales et un enlèvement.

153. Le 17 mars, à 11 heures, des éléments sandinistes ont attaqué des éléments de la marine hondurienne et ont blessé le caporal Mario Roberto Ramos. Voilà une violation de nos eaux territoriales et une agression contre une patrouille du Honduras. Coordonnées 13° 05' 45"; un blessé, Mario Roberto Ramos.

154. Le 17 mars, dans l'après-midi, deux bateaux honduriens ont été capturés dans les eaux territoriales devant le village mosquito d'Irlaya. Un garde-côte nicaraguayen a tiré sur un bateau hondurien, le *Debbie K*, et a capturé le capitaine et 24 pêcheurs.

155. Le 17 mars, le bateau de pêche *Baby Jones* a été attaqué par un bateau nicaraguayen et a été remorqué avec tout son équipage vers un port du Nicaragua. Voilà une violation des eaux territoriales. Nom des personnes enlevées: Longino Cruz, Ligio Ordoñez, Horacio Sandino, René Florez, entre autres.

156. Le 18 mars, des éléments sandinistes ont pénétré jusqu'à la communauté de Raya, à 30 milles à l'intérieur des eaux honduriennes, ont capturé 48 pêcheurs et le *Derveequee*, et les ont enlevés et emmenés vers les eaux nicaraguayennes et une destination inconnue. Bilan: 48 pêcheurs de la communauté de Raya, située à 30 milles à l'intérieur des eaux honduriennes de l'Atlantique, enlevés.

157. Le 21 mars, à 14 heures, une communication a été reçue à la base navale de Puerto Cortés en provenance de la station navale de Islas del Cisne, selon laquelle deux patrouilles navales des forces sandinistes étaient entrées dans les eaux honduriennes, avaient capturé quatre bateaux de pêche honduriens et les avaient emmenés en direction de Puerto Cabezas au Nicaragua. Violation de nos eaux territoriales.

158. Je n'irai pas plus loin, car la transcription de tout ceci entraînerait trop de frais pour l'Organisation des Nations Unies.

159. J'espère donc que personne ne se laissera impressionner par des attaques du Honduras ou du Nicaragua, car il existe des documents et des dizaines de notes officielles que j'ai en ma possession depuis que je suis ambassadeur, c'est-à-dire depuis huit mois, et que j'ai transmis officiellement au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité. Nous causerions des problèmes internes.

60. On tire aujourd'hui des coups de feu tout comme on en tirait la semaine dernière dans une ville qui s'appelle Matagalpa. Tous ceux qui connaissent bien l'Amérique centrale savent que cette ville n'est pas située à la frontière avec le Honduras, mais qu'elle se trouve au moins à 150 kilomètres de la frontière avec le Honduras.

161. Je ne mentionnerai pas dans le détail toutes les attaques qui sont commises aujourd'hui et dont fait mention le Costa Rica, sur le front sud, qui est bien loin du Honduras — c'est-à-dire à 200 ou 300 kilomètres de la frontière. Il est inconcevable qu'il ne s'agisse que de problèmes purement internes. Il est évident qu'ils ont des répercussions internationales.

162. Nous allons clarifier la partie la plus confuse de la rencontre au plus haut niveau, le niveau présidentiel, entre M. Roberto Suazo Córdova et M. Daniel Ortega Saavedra. J'ai en ma possession des notes qui viennent de me parvenir. Etant donné leur volume, je me contenterai de les transmettre, afin de ne pas causer de dépenses supplémentaires. Ces notes seront transcrites pour assurer la véracité des déclarations d'un gouvernement responsable; dans des notes du 16 septembre et du 11 octobre 1982, le président Suazo Córdova a dit qu'il était prêt à participer à un dialogue, même par des voies bilatérales.

163. Que s'est-il passé? Où est le changement? Je leur ai expliqué pourquoi le Président n'avait pas pu venir à la date indiquée, en raison de l'enlèvement de 100 citoyens et de la manifestation d'un nombre considérable de personnes qui lui exprimaient leur solidarité civique. Je me trouvais au Honduras à cette époque et j'avais des conversations avec son personnel et ses conseillers. Nos professeurs nous enseignent quelque chose; j'avais de bons professeurs qui me disaient: "Ne mets jamais ton président en péril; ne mets jamais en péril la partie fondamentale ou l'équilibre d'une région en préparant mal une réunion de présidents". Lorsque la paix ou la destinée d'un pays — ou de l'Amérique centrale, comme c'est le cas à l'heure actuelle — est en jeu, une réunion hâtive et mal préparée peut causer de grandes déceptions même si la volonté d'y concourir existe. Dans ces notes, le Président de mon pays dit aux Présidents du Venezuela et du Mexique — qui sont des témoins que moi aussi je considère honorables et que j'accepte comme tels, comme le Nicaragua les accepte et comme nous les avons acceptés dans le passé — que cette réunion doit aboutir et ne doit pas être un simple spectacle qui complique davantage l'image du monde ou donne de faux espoirs à nos peuples. Les présidents qui participent à une réunion de haut niveau ne doivent pas perdre de leur prestige en se limitant exclusivement à échanger les marques de leurs boissons, Coca-cola et autres, et des photographies. L'Amérique centrale, ce n'est pas cela. C'est quelque chose de plus dangereux. Notre gouvernement est jeune; il nous a fallu 20 ans pour élire un président et nous ne pouvons permettre qu'il soit flétri par un fiasco international; il nous faut une négociation sérieuse et bien préparée. Par conséquent, dans ces notes aux présidents, il est dit: "Nous voulons un dialogue bilatéral". Nous n'avons pas peur du dialogue bilatéral. Pourquoi? Parce que c'est un problème bilatéral et régional, un problème qui présente ces deux aspects, et nous voulons parler de ces deux aspects.

164. Nous proposons une réunion de ministres des relations extérieures des pays d'Amérique centrale en vue de préparer une réunion de plus haut niveau qui puisse conclure un accord concret fondé sur la prudence, la rai-

son et la sincérité. C'est ainsi qu'ont été préparés les Conventions de La Haye de 1899 et 1907 et le Traité de l'Atlantique. Les chefs de gouvernement intéressés ont pris leur temps pour élaborer le Traité de Versailles; cela ne s'est pas fait tout seul. Les ministres et les hommes d'Etat importants avaient informé leurs présidents de la gravité de l'enjeu; ils avaient présenté un ordre du jour sérieux pour éviter l'échec. Cette attitude est encore valable aujourd'hui.

165. Mon gouvernement ne veut pas faire subir un camouflet aux présidents; ce serait irresponsable de notre part. J'étais à la réunion du Guyana quand le Président du Venezuela et le Président du Mexique, en 1973, au moment de la grande crise du pétrole où le prix du baril de brut est monté de 2,50 dollars à 12,50 dollars, offrant au Venezuela et au Mexique une marge bénéficiaire de 10 dollars, ont accordé à l'Amérique centrale, dans ce moment si difficile, des financements pendant 15 ans à un taux d'intérêt de 8 p. 100, pour soutenir l'infrastructure et faire face à la consommation énergétique à un moment où nous n'étions pas en mesure de faire face. Ce serait donc illogique, peu pratique, immoral et ingrat de notre part, et ce n'est pas notre genre. En conséquence, nous n'excluons pas la présence de ces deux témoins de haut niveau.

166. Le problème est plus grand. Il y a quelques minutes, la représentante du Venezuela, l'un des pays proposés pour le dialogue — et j'ai écouté sa proposition avec attention —, a mentionné que, depuis lors, il y a eu une autre réunion: celle de l'île de Contadora. Dans cette réunion, le cadre n'était plus bilatéral; ce n'était pas seulement le Mexique et le Venezuela; dans l'île de Contadora, le Panama et la Colombie se sont joints aux deux pays que j'ai mentionnés. Nous avons vu cet événement avec une grande sympathie. Ces quatre présidents, ces quatre ministres et ces quatre gouvernements ont pris l'initiative, au sein du Mouvement des pays non alignés, de faire en sorte que les pays latino-américains ne soient pas attachés à des blocs, pour encourager les pays latino-américains à forger leur propre destin; on disait aux pays latino-américains qu'ils devaient se joindre au Mouvement des pays non alignés, au monde indépendant, à la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui allait avoir lieu à New Delhi. Le Nicaragua s'y est opposé. Les pays qui sont ici ont essayé de nous blâmer. Ils se sont même opposés à notre présence en tant qu'observateurs mais, grâce à Dieu, on nous a permis de parler dans cette instance. Nous voulions participer en tant que pays non aligné. On sait quels sont les pays qui se sont opposés à ce que le Honduras se défende devant les non alignés. Pourquoi? Parce que nous serions les fantoches des Etats-Unis! Est-ce à eux de juger de loin? Nous ne reprochons pas aux pays de ne pas être bien informés, mais en toute logique, nous voudrions que les participants à ce dialogue soient ceux qui sont près du foyer de tension.

167. La proposition avancée par la représentante du Venezuela il y a quelques minutes a été faite sur instruction de son gouvernement. On ne parle plus de deux pays mais de quatre, comme à Contadora, et maintenant on

parle de cinq. Soyons clairs. Cette proposition nous intéresse et nous l'accueillons avec satisfaction.

168. Par prudence internationale et pour aider le Conseil à faire le consensus, nous ne mentionnerons pas le nom de ces cinq pays; d'ailleurs il peut y en avoir davantage. Nous voulons que ces cinq pays soient des observateurs et des témoins de qualité — nous les acceptons dès à présent — et que ce soient des pays démocratiques. Rien n'est possible autrement. Nous, qui essayons de donner l'exemple à nos peuples, ne pouvons être observés par des gouvernements dictatoriaux qui n'ont pas l'envergure morale nécessaire pour nous donner des conseils. Mais comme ni moi ni mon gouvernement ne voulons montrer du doigt ou juger qui est démocratique en Amérique latine et qui ne l'est pas — car ce serait très dangereux —, nous déclarons d'emblée que nous acceptons ce dialogue et que si nous ne mentionnons pas les pays latino-américains qui doivent y participer, c'est parce que nous ne voulons pas que les eaux se troublent en route et que quelqu'un dise sur le plan régional: "Mais ce n'est pas un pays démocratique; c'est une dictature." On entrerait alors dans des jugements très épineux qui feraient s'effondrer le dialogue.

169. Je répète que nous acceptons le dialogue. Je suis très content, Monsieur le Vice-Ministre, que vos propos aient changé un peu quant au fond. Vous êtes un homme intelligent, vous êtes un homme qui a lutté. Vous avez lutté pour votre pays. Vous avez été guérillero et vous êtes passé par mon territoire, j'en suis sûr. Si ce n'était vous, puisque je ne peux pas le prouver, je parlerais d'un autre héros, le commandant Zéro. Ces hommes qui, comme vous, sont passés, qui ont forgé la victoire, n'ont pas été appuyés par le Gouvernement du Honduras; ils sont passés par des points non surveillés de la frontière; nous ne pouvions pas les contrôler et nous ne voulions pas le faire; ils sont passés et ont renversé un régime sans la complicité du Gouvernement du Honduras. Je crois que c'est un mérite.

170. Nous, Honduriens, devons protester car lorsque nous entendons les déclarations de nos alliés de la région, dans la recherche de la paix, comme le Panama et le Mexique, on note des citations selon lesquelles il existerait certains articles d'après lesquels on prêterait des territoires ou on fomenterait l'instabilité. J'espère, étant donné que l'on n'a pas désigné nommément de pays, que personne dans la région ne nous accusera de cela.

171. Nous avons foi en le Mexique et en le Panama et nous ne voulons pas troubler nos pensées, mais des commentaires ont été faits selon lesquels le Honduras, directement ou indirectement, serait impliqué dans un effort de déstabilisation officielle du Nicaragua. Je répète que nous avons foi en le Panama; je répète que nous avons foi en le Mexique; je répète que nous avons foi en la Colombie; je répète que nous avons foi en la République dominicaine. J'ai cité des noms, je les ai mentionnés, il n'y a rien de mauvais en cela, il n'y a pas de mauvaise idée.

172. Nous ne dirons pas en qui nous avons la plus grande foi jusqu'au moment où une position sera prise,

parce que nous ne voudrions pas jeter la confusion sur ce qui pourrait constituer la base d'un forum de cinq pays, où cinq pays d'Amérique centrale seraient réunis, sans exclure aucun pays d'Amérique centrale, et avec des observateurs latino-américains. Je souligne "latino-américains"; c'est ce mot qu'il faut souligner car on pourrait dire que j'obéis aux ordres du Gouvernement des Etats-Unis. Mais même si l'on pense que c'est le Gouvernement des Etats-Unis qui nous contrôle comme des marionnettes — ce qui n'est pas le cas —, je souligne que le Honduras estime nécessaire que dans ce dialogue les observateurs soient latino-américains; je ne dis pas cela parce que les Etats-Unis ne sont pas en odeur de sainteté; jusqu'ici, nous avons respecté l'Union des Républiques socialistes soviétiques, sa position intelligente; nous avons vu le talent de Mme Kirkpatrick. Nous connaissons les grandes responsabilités qu'ils ont; alors que nous nous battons à coups de mitraillette, eux parlent de fusées invisibles. C'est logique. Le monde est ainsi. Mais nous respectons cette instance et nous ne mentons pas.

173. Par conséquent, je dois préciser à l'intention de tous que le Honduras voit avec sympathie, sans aucune exclusion, une réunion des cinq ministres. Si on le veut, que ce soit une réunion de présidents, sans conditions, une réunion des cinq présidents des pays d'Amérique centrale. Et si on le veut, nous acceptons aussi les observateurs des pays démocratiques d'Amérique latine. Tout ce que nous demandons, parce que nous avons des responsabilités à l'égard des ministères des relations extérieures, parce que nous avons des responsabilités dans cette instance et parce que nous avons des responsabilités en tant que fonctionnaires, c'est que la réunion soit dûment préparée, car il y a déjà 100 000 morts. Il ne s'agit plus de rumeurs. Si ces instances au niveau le plus élevé sont épuisées, il reste alors les organismes mondiaux; lorsque le Conseil de sécurité se réunit, c'est que l'affrontement est jugé assez grave et est susceptible de mettre en danger la paix d'une région et la paix dans le monde.

174. Nous pensons qu'au lieu de nous adresser à un organisme comme celui-ci pour qu'il nous départage et qu'il nous place chacun dans notre coin, comme nous l'avons malheureusement vu pour les pays du Moyen-Orient, comme cela s'est produit au 38<sup>e</sup> parallèle, nous devons agir autrement. Car de cela nous n'en voulons pas. Nous sommes disposés à dire publiquement que nous voyons avec bienveillance toutes les intentions des pays périphériques démocratiques et nous les remercions de bien vouloir nous aider dans cette œuvre de paix.

175. Montrons-nous constructifs, j'ai promis de le faire. Au lieu de jeter des accusations et des contre-accusations, pourquoi ne précisons-nous pas certains points essentiels puisque le Conseil va prendre note des points d'entente ?

176. Je n'ai pas été clair, Monsieur le Vice-Ministre des relations extérieures du Nicaragua, sur un point. Et je voudrais, au moment où vous le jugerez bon, que vous nous disiez si vous êtes disposé à accepter un dialogue régional, sans limitation, entre les cinq pays d'Amérique centrale, avec cinq autres pays si vous désirez les ajouter,

car ceux qui ont été mentionnés méritent notre haute considération, pour discuter des problèmes bilatéraux et multilatéraux. Car nous ne nous tirerons pas d'affaire en disant simplement que c'est un problème bilatéral et non un problème intérieur. Non. Le problème est complexe; il est bilatéral, il est régional, il est intérieur et international. Par conséquent, nous allons parler sans restriction. Dès maintenant, je tiens à dire que nous sommes prêts à accepter ce dialogue. Cinq et cinq, comme le disait la représentante du Venezuela; davantage d'observateurs. Condition du Honduras: qu'ils soient de nature démocratique. Nous ne les nommons pas mais pour les raisons que j'ai mentionnées, nous y tenons; il faut faire preuve de sérieux et de crédibilité à l'égard de notre continent et du monde; il faut des régimes qui respectent la légalité, les lois et les institutions de leurs pays nées à la suite d'élections. Je ne veux pas porter ici de jugement de valeur sur le caractère démocratique de tel ou tel pays.

177. Deuxièmement, Monsieur le Vice-Ministre, nous voulons préciser que lorsque nous parlons de "sans limitation" — et nous voudrions savoir ce que vous pensez à ce sujet — nous voulons dire que nous allons discuter de désarmement général, de supervision internationale des armements et des zones frontalières et non pas seulement des patrouilles frontalières; de la supervision et du contrôle des ports, des aéroports, des points délicats, des points dangereux, des points stratégiques où il y a des armes, car même les petits pays en ont et nous déclarons et soulignons qu'il en existe, et qu'il faut en prendre acte.

178. C'est pour cela que le Ministre hondurien est venu aujourd'hui; ce sont des engagements très sérieux. Je suis un ambassadeur qui respecte les lois de son pays. Comme je l'ai dit, le Ministre, M. Paz Barnica, pour des raisons de procédure, n'a pas pu faire cette déclaration ce matin, mais en ce qui me concerne je suis autorisé à parler en son nom et au nom du Président de la République.

179. Nous sommes prêts à accepter le désarmement; nous sommes prêts à accepter un contrôle international et la surveillance à condition que la réponse du Vice-Ministre soit affirmative. Il est évident que nous ne pouvons être suffisamment naïfs en ce qui concerne la théorie et la pratique internationales pour accepter le contrôle unilatéral de notre territoire, étant donné qu'il existe un plan multinational.

180. Le désarmement dont il est question, nous le concevons comme un désarmement substantiel. Qu'entendons-nous par là ? Toutes ces choses doivent être bien précisées et doivent être mises en lumière. Quelqu'un doit déterminer les montants, les limites qui indiquent qu'un pays a des armes et une armée que l'on peut qualifier d'offensives, grâce à l'analyse de techniciens. Je ne suis pas en mesure de le faire, mais un désarmement substantiel signifie un désarmement qui tienne compte des réalités ou des nécessités d'un pays pour vivre en sécurité, dans la paix, l'harmonie, en respectant les droits d'autrui et le principe de non-intervention pour que nous puissions dormir en paix.

181. J'ai beaucoup d'admiration pour un pays frère : le Costa Rica. Il en est à son cinquième ou sixième scrutin démocratique. J'ai dit aux Costa-Riciens que j'admirais leur démocratie. Je souhaiterais que nous soyons tous des Costa-Riciens. Qui va croire que le Costa Rica s'arme ? Mais les techniques ont changé. Notre ambassadeur à Londres m'a envoyé une lettre me rappelant ceux qui, il y a 30 ans, en 1954, lorsque Jacobo Arbenz Guzmán a été renversé — j'avais alors 20 ans et je plaçais en faveur de grévistes — ont été les premiers étudiants à se former mentalement. Aujourd'hui, nous n'avons plus d'étudiants; nous avons des diplômés, nous avons des personnes qui ont passé des thèses de doctorat.

182. A l'Université du Honduras, nous avons trouvé — cela a été rendu public — des chambres de torture, des masques, des presses, des bombes, du matériel subversif. Et nos soldats n'ont pas pour autant envahi l'Université, bien que tous les Honduriens aient su que là se trouvait la graine de la dissidence et qu'il y avait des quantités énormes de personnes séquestrées.

183. Le 24 décembre, la fille du Président du Honduras a été enlevée. Nos soldats n'ont pas tiré un seul coup de feu. Ils n'ont jamais mitraillé un mouvement de guérilleros responsable d'enlèvements. Même dans le cas de guérilleros nous avons respecté la loi. Lorsque des accusations ont été lancées, il ne s'agissait pas de Honduriens, mais de Salvadoriens et de Nicaraguayens qui ont saisi nos avions, des membres de notre cabinet, la fille de notre président. J'étais à Tegucigalpa lorsque les médicaments dont nous avons besoin ont été détruits parce que nous manquions de réfrigérateurs à la suite d'une attaque à la bombe de nos installations électriques par des guérilleros. Un mouvement de guérilleros a plongé notre capitale dans une occultation pendant 15 jours, alors que nous faisons d'énormes efforts pour construire une centrale hydraulique et prendre les mesures qui permettraient à notre peuple de sortir de la misère.

184. Je voudrais poser une autre question, non pas pour créer un problème de donnant, donnant, mais parce que cela pourrait devenir une partie intégrante de négociations éventuelles. Monsieur le Vice-Ministre, votre pays est-il prêt, comme l'est le mien, à chasser les techniciens militaires étrangers ? Qu'ils partent tous : les Américains, les Cubains et les extracontinentaux. Voyons les choses clairement. Nous sommes prêts. Je voudrais au moment opportun entendre la réponse officielle de votre gouvernement sur ces questions, afin que je puisse la transmettre, pour que nous sachions où en est chaque pays en ce qui concerne les efforts de paix.

185. Le Nicaragua a dit du Président hondurien, le chef des relations extérieures de notre pays, que lorsqu'il avait été élu par le peuple cela avait suscité des espérances positives pour le Nicaragua, pour son peuple et son système. J'ai reçu personnellement le commandant Ortega Saavedra à l'aéroport, qui venait assister à la prestation de serment présidentielle. Il est vrai que cela a suscité des espoirs. Je me souviens qu'il est arrivé chargé d'armes à l'aéroport. Il craignait qu'il lui arrive quelque chose au Honduras. A l'arrivée de l'avion, il a déclaré qu'il n'en

descendrait pas à moins qu'il ne soit accompagné de ses gens. Mon gouvernement a refusé et a dit que s'il ne faisait pas confiance à notre gouvernement, on le regrettait, mais que sa sécurité personnelle serait assurée par le Gouvernement hondurien, ce qu'il a accepté. Il n'y a pas eu d'incident. Cela a été une fête civique.

186. Monsieur le Vice-Ministre, lorsque Somoza a été renversé nous avons placé tous nos espoirs dans le mouvement sandiniste, mais je regrette de vous dire que vous êtes radicalisés. Le totalitarisme a des limites. Nous n'avons pas de prisonniers politiques.

187. Vous m'avez dit que j'avais commis une erreur numérique parce que le problème frontalier était simple. J'avais dit qu'il y avait des milliers de kilomètres, et vous avez dit que le nombre de kilomètres n'était que de 700. C'est comme si vous aviez utilisé un objectif de 50 mm. mais vous avez limité l'image et n'avez pas utilisé le zoom. Alors moi je vais l'utiliser. Faisons la mise au point dans les deux sens. Il ne s'agit pas d'une digression, mais de chiffres.

188. Mon pays, je l'affirme, a des milliers de kilomètres, car ceux qui étudient le droit international et toute personne qui examine l'Amérique centrale, y compris le journaliste du *New York Times*, dont je vais parler et nous allons faire des observations sur la photographie parue dans le *New York Times* d'aujourd'hui, voient le problème des frontières ainsi : nous avons une frontière qui, grâce à Dieu, a été fixée à la suite d'un arbitrage avec le Guatemala. Une frontière énorme, qui s'étend sur plus de 700 kilomètres.

189. Au Guatemala, il existe un mouvement de guérilleros. Nous avons des Guatémaltèques au Honduras, qui ont passé la frontière, tout comme nous avons des Nicaraguayens et des Salvadoriens. Nous avons des frontières avec El Salvador. Ces frontières sont territoriales et fluviales : la rivière Lenta avec El Salvador, la rivière Motagua avec le Guatemala. La dernière fois que le commandant Ortega Saavedra se trouvait ici, il a dit — et on peut regarder le compte rendu pour voir si je me trompe — qu'il y avait eu une violation de la frontière fluviale, là où passe la rivière Motagua. La rivière Motagua forme une frontière entre le Guatemala et le Honduras, pas entre le Honduras et le Nicaragua.

190. Nous avons des frontières, une frontière de 700 kilomètres, dont une partie faisait l'objet d'une question qui a été résolue par le traité Gámez-Bonilla, et en même temps par une sentence arbitrale de 14 voix, 13 en faveur du Honduras, et une en faveur du Nicaragua, à la Cour internationale de Justice, qui arrête clairement et catégoriquement notre frontière avec le Nicaragua.

191. Mais lorsque le cas revient en discussion, je dis que nous avons des milliers de kilomètres de frontières, parce qu'il y a un autre concept : nous avons l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, nous sommes une frange interocéanique, un point central. Si les Amériques étaient une femme, l'Amérique centrale serait sa taille. Le point le plus étroit de l'Amérique est l'Amérique centrale; c'est donc le point le plus faible, le défaut de la cuirasse.

192. Donc, je corrige simplement : nous ne parlons pas seulement des patrouilles de frontière, outre les bateaux et les gens qui sont au Nicaragua, qui ont été capturés lors de nombreux incidents. Il faut ajouter une autre frontière, la frontière aérienne, qui est violée. Cette frontière astronomique se prolonge verticalement et va pratiquement jusqu'à l'infini, jusqu'à l'altitude à laquelle volent les avions les plus modernes, et cette frontière a également été violée. Les nouvelles internationales nous informent, et nous le savons, que nos frontières terrestres ont été violées. Nous avons des camions chargés d'armes, comme je l'ai dit, qui ont été capturés. Et en ce moment, il y a un mouvement de guérilleros en El Salvador, et nous n'allons pas nous grouper contre un adversaire; nous ne considérons pas le Nicaragua comme un adversaire; il y a simplement un problème entre eux et nous que, grâce à Dieu, il sera possible de résoudre. Cette frontière est violée, comme le montrent les nouvelles de la presse, les unités salvadoriennes dans le département de Morazán et d'après les déclarations officielles du Gouvernement, il y aurait des petits avions qui partiraient du Nicaragua, survoleraient notre territoire et atterrieraient pour renforcer la guérilla en El Salvador. Je n'ai rien à faire avec la guérilla salvadorienne; tout ce que je vois c'est que des accusations ont été portées selon lesquelles notre espace aérien serait violé et les limites de l'espace aérien sont aussi des frontières. C'est pourquoi j'ai parlé de milliers de kilomètres de frontières.

193. Pourquoi le Ministre hondurien des relations extérieures n'est-il pas ici pour répondre ? Cela mérite explication. J'aurais voulu que ce soit lui qui le fasse, peut-être avec moins d'émotivité que moi; j'aurais voulu qu'il donne la réplique. Mais nous respectons les pactes internationaux. Nous acceptons celui-ci mais nous devons tenir un engagement régional et continental car le Honduras, comme le Nicaragua, est membre de l'Organisation des Etats américains; or, l'article 23 de la Charte de cette organisation prévoit explicitement que les Etats membres de l'OEA doivent essayer d'épuiser toutes les ressources de l'OEA avant de s'adresser au Conseil de sécurité. C'est ainsi que le Ministre exposera sa position demain à 11 h 30 à Washington.

194. Reprenons contact avec la terre après ce vol de *Columbia* pour ajouter à la fin quelque chose de positif. Il y a un énorme problème de réfugiés. Je ne sais pas comment passent les réfugiés alors que, d'après la presse, la frontière a été minée par vos soins. Il y a un état d'urgence du côté de Mocorón; je ne sais pas, je le répète, comment passent les réfugiés, mais enfin ils passent.

195. Dès lors, résumons. Nous maintenons que le problème a de profondes incidences internes dans le cas du Nicaragua. En ce qui concerne l'accusation qui subsiste, je n'ai pas voulu passer les six dernières minutes à parler de la première page du *New York Times*. Nous ne pouvons pas, dans une instance de cet ordre, former nos jugements sur la base d'articles de presse, où il est dit aujourd'hui qu'un journaliste aurait obtenu des renseignements d'un autre journaliste. Mais comme l'accusation avait été formulée ici, nous avons appelé le Président de la République, et il a dit : "Dites au Conseil que nous envoyons immédiatement une commission d'enquête qui a pour mission, si elle trouve un camp quelconque, non seulement de le détruire, mais de capturer et de punir ceux qui s'y trouvent, qu'ils soient Honduriens, Nicaraguayens, étrangers, selon la loi hondurienne. Le Gouvernement s'en porte garant. Nous n'appuyons pas de tels agissements."

196. N'ajoute-t-on pas foi à la parole du Président ? Mettons en œuvre, je le répète, ce que nous avons déjà accepté : un contrôle international, une supervision internationale, pour que des parties indépendantes puissent dire ce qu'il en est et pour que leurs décisions soient appliquées.

*La séance est levée à 19 h 10.*

---

NOTES

<sup>1</sup> Voir A/38/68.

<sup>2</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Séances plénières*, Vol. III, 84<sup>e</sup> séance, par. 31.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Vol. I, 33<sup>e</sup> séance, par. 53.

<sup>4</sup> *Ibid.*, par. 58.

---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم منها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

### 如何获取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---